



SM le Roi félicite le Président de la Transition, Chef de l'Etat du Mali à l'occasion du 65^{ème} anniversaire de l'Indépendance de son pays

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations au Président de la transition, Chef de l'Etat du Mali, le Général d'Armée Assimi Goïta, à l'occasion de la commémoration du 65^e anniversaire de l'Indépendance de son pays.

Dans ce message, Sa Majesté le Roi exprime au Chef de l'Etat du Mali Ses félicitations ainsi que Ses vœux les plus chaleureux pour le bonheur et la prospérité du peuple malien.

Le Souverain assure M. Goïta de l'importance qu'Il attache à la consolidation des liens historiques de fraternité et de solidarité unissant les deux peuples. Sa Majesté le Roi a également réaffirmé la constante disposition du Royaume du Maroc à œuvrer, aux côtés de la République du Mali, "en faveur d'une coopération étroite, ambitieuse et renforcée et d'une Afrique stable, unie et prospère".

Libération

www.libe.ma

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10615

Mardi 23 Septembre 2025

Le Mali a conclu avec une certitude absolue que le drone a été détruit suite à une action hostile préméditée du régime algérien

Bamako s'en remet à la CIJ

La junte au pouvoir à Alger n'en mène pas large



Page 3

Sur Hautes Instructions de SM le Roi
Le chef du gouvernement préside la délégation du Maroc à la 80^{ème} Assemblée générale de l'ONU

Page 2

Reconnaissance de l'Etat de Palestine devant les Nations unies

Page 9

ENTRETIEN



Abdelaziz Oussaih : Le Festival Iminig a démontré que la passion, lorsqu'elle s'accompagne de conviction, peut transformer les difficultés en opportunités et les obstacles en passerelles vers l'innovation

Page 5

Sur Hautes Instructions de SM le Roi

Le chef du gouvernement préside la délégation du Maroc à la 80^{ème} Assemblée générale de l'ONU



Sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, préside la délégation du Maroc à la 80^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies qui se tient à New York.

M. Akhannouch est accompagné à cette session par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, M. Nasser Bourita.

Placée sous le thème "Mieux ensemble : 80 ans et plus pour la paix, le développement et les droits humains", la 80^{ème} Assemblée générale de l'ONU sera marquée mardi par le coup d'envoi de son segment de haut niveau qui verra la participation de Chefs d'Etat et de gouvernement et de plusieurs autres hauts responsables.

Cette année, l'Assemblée générale, qui fête le

80^{ème} anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies lors d'une réunion de haut niveau prévue lundi, mettra l'accent sur une myriade de questions d'actualité qui concernent notamment la paix, le développement durable et la crise climatique.

En marge de cette grand-messe onusienne, deux sommets sont prévus, sur le climat et sur l'économie mondiale durable, inclusive et résiliente, à l'initiative du Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres.

Au menu de la semaine de haut niveau figurent aussi des réunions sur la solution à deux Etats au Moyen Orient, les Objectifs de développement durable, la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, la promotion de la santé mentale et du bien-être, ainsi que sur l'élimination des armes nucléaires.

Partenariat public-privé

Le modèle marocain mis en avant à New York lors du "P3 Summit for Change"

Le modèle marocain de partenariat public-privé a été mis en lumière lors du "P3 Summit for Change" qui a réuni, dimanche à New York, les dirigeants de plusieurs grandes entreprises américaines et mondiales pour un échange stratégique avec de hauts responsables gouvernementaux.

Tenue à la veille de la semaine de haut niveau de la 80^{ème} Assemblée générale des Nations unies, cette rencontre a exploré les meilleures voies pour renforcer et catalyser les partenariats public-privé, considérés comme leviers majeurs de croissance et d'innovation.

Ce sommet de haut niveau a été marqué par la participation notamment des Chefs d'Etat du Togo et de la Sierra Leone, aux côtés de personnalités mondiales comme Patrice Motsepe, président de la Confédération africaine de football et homme d'affaires panafricain et le PDG d'Uber, Dara Khosrowshahi.

Intervenant à cette occasion, l'ambassadeur du Maroc aux Etats-Unis, Youssef Amrani, a mis en avant les spécificités du modèle marocain, "fondé sur la crédibilité, une action résolue et une volonté affirmée de promouvoir une croissance inclusive", soulignant que le secteur privé, loin de se limiter au rôle de partenaire, constitue un véritable moteur de la stratégie nationale de développement.

Rappelant que le partenariat public-privé est une dynamique à double sens, le diplomate marocain a mis en exergue la refonte structurelle engagée par le Royaume sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui a permis de créer un cadre propice à la synergie entre les entreprises et l'environnement des affaires.

"Grâce à des instruments rigoureusement conçus, allant des incitations fiscales attractives à l'intégration dans des clusters compétitifs, en passant par des garanties solides de protection des investissements, le Maroc s'affirme aujourd'hui comme un terrain naturel pour les entreprises internationales", a-t-il dit.

"Le Royaume se positionne ainsi comme une plateforme idéale pour développer un ancrage africain, tirer parti de la proximité européenne et s'ouvrir largement sur l'espace atlantique", a encore relevé M. Amrani.

Et d'ajouter que le modèle marocain illustre parfaitement la capacité d'un pays à conjuguer vision politique, engagement institutionnel et dynamisme entrepreneurial.

Dans un monde en quête de visibilité et de confiance, le Maroc se présente non seulement comme un acteur de stabilité, mais également comme une terre d'opportunités, ouverte à ceux qui aspirent à bâtir ensemble une prospérité partagée, a conclu l'ambassadeur.

Focus sur la transformation digitale au Maroc aux Rencontres géopolitiques de Trouville

La transformation digitale au Maroc s'impose comme un levier majeur de l'économie et de l'amélioration des services publics, ont souligné, samedi, les participants aux 10^{èmes} Rencontres géopolitiques de Trouville-Sur-Mer (nord-ouest de la France).

Cet événement a été marqué par un exposé sur la vision du Royaume dans le domaine du digital, présenté par la ministre déléguée chargée de la Transition numérique et de la Réforme de l'Administration, Amal El Fallah Seghrouchni.

Il s'agit de mettre le digital au service du citoyen, de l'entreprise et de la dynamique de développement conformément aux Hautes directives de SM le Roi Mohammed VI, "à travers une administration plus fluide et plus proche des usagers, mais aussi par une économie numérique, com-

pétitive et créatrice d'emplois", a-t-elle expliqué.

Selon la ministre, la perspective de faire du Maroc un hub régional et continental passe, entre autres, par l'appui aux startups, le développement de l'offshoring, la formation, ainsi que par l'essor de secteurs d'avenir comme l'intelligence artificielle, la cybersécurité et la e-santé.

L'ambition est de créer plus de 270.000 emplois d'ici 2030, un effort qui passe par la valorisation des talents, a-t-elle précisé, ajoutant que le Royaume a choisi d'investir massivement dans les compétences en assurant la formation de 100.000 jeunes par année dans le domaine du numérique.

Elle a également évoqué l'élaboration en cours d'un projet de loi relatif à la modernisation de l'administration, baptisé "Administration X.0", en étroite collabo-

ration avec la Commission nationale de protection des Données personnelles (CNDP), la Direction générale de la sécurité des systèmes d'information (DGSSI), et la Direction Générale de la Sécurité nationale (DGSN).

Ce dispositif sera accompagné d'un framework de développement destiné aux citoyens ainsi qu'aux PME et TPME.

La ministre a en outre insisté sur la place centrale de la feuille de route nationale concernant l'intelligence artificielle, articulée autour de trois principes : souveraineté des données, innovation inclusive et gouvernance éthique.

L'avenir numérique de l'Afrique doit être construit par et pour les Africains, dans un esprit de coopération et de solidarité, a-t-elle fait observer, relevant que c'est dans ce cadre que le Royaume multiplie les

partenariats et initiatives, à l'image de Gitex Africa.

Elle a annoncé, d'autre part, le lancement officiel la semaine prochaine, lors de la 80^{ème} Assemblée générale des Nations Unies, de l'initiative Digital for Sustainable Development (D4SD), fruit d'un partenariat avec le PNUD, positionnant le Maroc comme hub numérique arabo-africain ouvert sur le monde.

Cette rencontre, animée par le journaliste français Patrice Moyon, a été marquée par des débats sur le processus de digitalisation et les avancées réalisées au Maroc dans ce secteur stratégique.

Elle s'est déroulée en présence notamment de l'ambassadeur du Royaume à Paris, Samira Sitail, ainsi que de plusieurs diplomates, universitaires, historiens et chercheurs de divers horizons.

Le Mali a conclu avec une certitude absolue que le drone a été détruit suite à une action hostile préméditée du régime algérien

Bamako s'en remet à la CIJ

La junte au pouvoir à Alger n'en mène pas large



C'est officiel, les autorités maliennes ont déposé une plainte auprès de la Cour internationale de justice (CIJ) contre la junte militaire algérienne, accusée par Bamako d'avoir abattu en avril dernier un drone de son armée en territoire malien.

Le 1er avril 2025, Alger avait annoncé avoir abattu un drone de reconnaissance militaire qui avait pénétré dans son espace aérien. A la suite d'une enquête, le Mali a "conclu avec une certitude absolue que le drone a été détruit suite à une action hostile préméditée du régime algérien", a affirmé dans un communiqué le ministère malien des Affaires étrangères.

"Le collège des chefs d'Etat de l'AES (Alliance des Etats du Sahel) décide de rappeler pour consultation les ambassadeurs des Etats membres accrédités à Alger" après l'abattage de ce drone malien, ont annoncé les trois pays dans un communiqué commun en avril dernier.

Selon les autorités maliennes, l'épave du drone a été localisée à 9,5 kilomètres au sud de la frontière avec l'Algérie.

"La distance entre le point de rupture de liaison avec l'appareil et le lieu de localisation de l'épave est de 441 mètres. Ces deux points sont tous situés sur le territoire national", a précisé le communiqué, ajoutant que l'aéronef "est tombé

à la verticale, ce qui, probablement, ne peut s'expliquer que par une action hostile causée par des tirs de missiles sol-air ou air-air".

"Face à la gravité de cet acte d'agression inédit", le Mali "condamne avec la dernière rigueur cette action hostile, inamicale et condescendante des autorités algériennes", a poursuivi la même source.

Les autorités maliennes ont, par ailleurs, annoncé plusieurs mesures de protestation contre Alger, notamment la convocation de l'ambassadeur algérien à Bamako, le retrait avec effet immédiat du Comité d'état-major conjoint (CEMOC) - une alliance de plusieurs forces armées du Sahel pour lutter contre le terrorisme -, et le dépôt d'une plainte devant des instances internationales "pour actes d'agression".

Dans un article intitulé « Le Mali à la CIJ : quand la dérision algérienne se heurte au droit international » et publié sur le portail «maliweb», le journaliste et écrivain malien, Dicko Seidina Oumar a fait savoir que «Bamako a accusé Alger d'avoir franchi une ligne rouge. Il ne s'agit pas d'un simple incident technique ni d'une rumeur, mais d'un acte d'agression caractérisé, en violation flagrante de la Charte des Nations unies, de l'Acte constitutif de l'Union africaine et du Pacte de non-agression et de défense

commune de 2005. Notre pays appuie son argumentaire sur la résolution 3314 de l'Assemblée générale des Nations unies, qui définit précisément ce qui constitue une agression».

Depuis le début de cette affaire, la junte militaire algérienne n'a pas pris au sérieux les protestations des autorités maliennes. Pis encore, le ministère algérien des Affaires étrangères voit dans la requête malienne «une tentative d'instrumentalisation» de la CIJ, et refuse d'«être l'objet d'une diversion aussi avérée que dérisoire».

«Ce qui retient l'attention, au-delà de l'aspect juridique, c'est le contraste entre le sérieux de la démarche malienne et la désinvolture affichée par Alger depuis des mois», a souligné Dicko Seidina Oumar. Et d'ajouter que «le ministre algérien des Affaires étrangères, Mohamed Attaf, au lieu de prendre au sérieux l'accusation de Bamako, a choisi d'en rire publiquement. En conférence de presse, il a balayé l'affaire d'un revers de main, la qualifiant de «fake news» et insinuant qu'il s'agissait d'une manipulation médiatique destinée à brouiller l'opinion publique. Cette posture faite de dérision s'avère aujourd'hui intenable. La saisine de la CIJ a donné à la plainte malienne une dimension solennelle, balayant l'argument de la rumeur ou de l'invention. Ce qui était tourné en dérision par Alger

est désormais inscrit dans les registres de la plus haute juridiction internationale».

Selon le journaliste malien, la junte algérienne se trouve dans un cul-de-sac : si elle refuse de comparaître devant la CIJ, cela signifie «se discréditer en alimentant l'idée que la dérision et la négation ne suffisent pas à masquer la réalité des faits». Car en refusant de reconnaître cette plainte et en qualifiant cette initiative de «manœuvre grossière» et politicienne, la junte algérienne se trouve exposée à un isolement diplomatique croissant et à la stigmatisation sur la scène internationale pour sa posture de déni face à un fait avéré.

Par contre, si elle accepte, elle «court le risque d'une condamnation qui affaiblirait son image régionale».

En la poursuivant devant la CIJ, les autorités maliennes ont effectivement mis la junte militaire algérienne au pied du mur en la confrontant publiquement et juridiquement à ses actes. Ce choix illustre la volonté des autorités maliennes de sortir d'un bras de fer diplomatique où jusqu'alors l'Algérie niait l'existence même de la plainte. Par cette saisine, le Mali impose une pression juridique majeure à Alger, l'obligeant à répondre officiellement à l'accusation et à se positionner vis-à-vis de la compétence de la CIJ.

Mourad Tabet

World Cleanup Day

Khénifra accueille la première mobilisation citoyenne au Maroc

Société



Le parc national de Khénifra a accueilli, samedi, la première mobilisation citoyenne du Maroc, à l'occasion de la Journée mondiale du nettoyage de l'environnement.

Organisée au site d'Aguelmame Ouiuane dans le cadre du projet "Femmes résilientes dans le Moyen Atlas", cette initiative citoyenne a réuni près de 50 participants, dont la moitié de femmes, permettant de collecter et de trier plusieurs tonnes de déchets solides, principalement plastiques et résidus domestiques.

Les bénévoles, soutenus par des coopératives locales, ont également organisé une opération de plantation d'arbres, dont des peupliers, des saules pleureurs et d'autres espèces locales, conformé-

ment aux programmes de restauration écologique du Parc national de Khénifra.

Mise en œuvre par l'Agence nationale des eaux et forêts, en partenariat avec la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI), et avec un appui financier du gouvernement du Canada, cette action s'inscrit dans le cadre du programme annuel 2025 du projet "Femmes résilientes dans le Moyen Atlas", qui fait partie des projets de la stratégie Forêts du Maroc 2020-2030.

Elle vise à restaurer les écosystèmes, protéger les ressources naturelles et promouvoir un développement local durable, en renforçant la gouvernance locale, la résilience des communautés face au changement climatique et les activités socioéconomiques des femmes dans le

Moyen Atlas.

A cette occasion, les participants ont mis en avant la valeur de cette journée, tant pour la préservation de l'environnement que pour le rôle des femmes et des jeunes dans la protection des écosystèmes du Parc national de Khénifra.

A cet égard, une membre d'une coopérative locale a affirmé que la participation à cette initiative constitue une source de fierté, se félicitant de sa contribution à la propreté de la région et à la mise en valeur du rôle essentiel des femmes dans la protection de l'environnement, grâce à l'accompagnement du projet "Femmes résilientes dans le Moyen Atlas".

De son côté, un représentant du projet a souligné que "cette initiative illustre l'engagement des communautés locales, en particulier les femmes et les jeunes,

dans la protection des écosystèmes du Parc national de Khénifra, et le soutien des efforts de l'Agence nationale des eaux et forêts en matière de restauration et de sensibilisation, ainsi que le renforcement de la gouvernance locale des ressources naturelles".

L'organisation de cette activité au Maroc, pour la première fois dans le cadre de la Journée mondiale du nettoyage de l'environnement, constitue une étape marquante pour le Parc national de Khénifra, qui rejoint ainsi une mobilisation mondiale réunissant chaque année des millions de volontaires dans plus de 180 pays.

Dans le même esprit, SOCODEVI a organisé des initiatives similaires dans 11 pays d'Afrique et d'Amérique latine, en partenariat avec des ministères, des établissements privés, des coopératives et des communautés locales.

Basée à Québec (Canada), la Société de coopération pour le développement international œuvre, depuis près de quatre décennies, à l'amélioration des conditions de vie des communautés à travers le monde, avec plus de 500 projets réalisés dans 42 pays, ayant bénéficié à plus de 1.000 coopératives, avec un impact direct sur 14 millions de personnes.

SOCODEVI est active au Maroc depuis 2020 et mène ses initiatives en partenariat avec l'Agence nationale des eaux et forêts et grâce au soutien financier du gouvernement du Canada, l'objectif étant d'appuyer les coopératives locales, en particulier celles dirigées par des femmes et des jeunes, et de renforcer leurs capacités d'adaptation face au changement climatique, en contribuant au développement socioéconomique durable.

CREMAI 2025 : Le Maroc remporte la Coupe d'Afrique et Moyen-Orient des chefs

Le Maroc a remporté, dimanche à Marrakech, la Coupe d'Afrique et Moyen-Orient des chefs (Trophée Morjane Halima), l'une des compétitions phares de la 11^e édition du Salon international CREMAI, rendez-vous placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Créé pour valoriser la gastronomie marocaine et africaine, ce trophée rend hommage aux femmes chefs et vise à encourager l'excellence, la créativité et la transmission des savoir-faire culinaires.

Cet événement constitue également une vitrine pour mettre en lumière la place des femmes dans les métiers de bouche et pour renforcer leur visibilité sur la scène internationale.

En effet, l'Arabie Saoudite s'est classée en deuxième position, suivie de la Tunisie, au terme d'une compétition qui a permis aux participantes, venues de plusieurs pays, de mettre en exergue leur créativité et savoir-faire.

Dans une déclaration à la MAP, la lauréate marocaine, Meryem Diwane, a exprimé sa grande fierté d'avoir porté haut les couleurs du Royaume, soulignant que cette victoire "consacre la richesse et la diversité du patrimoine culinaire marocain".

Ce trophée représente un hommage aux traditions gastronomiques du pays, tout en démontrant la capacité des chefs marocains à innover et à surprendre sur la scène internationale, a-t-elle indiqué, soutenant que cette victoire est dédiée "à toutes celles et ceux qui croient en la force de l'excellence et de la persévérance".

De son côté, le président fondateur du CREMAI, Kamal Rahal Essoulami, a relevé que ce trophée confirme le leadership du Maroc dans le domaine de la gastronomie et démontre sa capacité à se positionner comme hub africain et international de l'hospitalité.

Il a insisté sur l'importance de ce type de compétitions pour renforcer l'image du Royaume comme acteur majeur dans l'industrie des métiers de bouche.

Initié en 2004, le CREMAI s'impose aujourd'hui comme une plateforme incontournable de l'hospitalité en Afrique. Cette 11^e édition, inscrite dans une vision stratégique à l'horizon 2030, entend structurer l'ambition marocaine, amorcer la transformation du secteur et préparer le terrain pour une modernisation globale, alliant digitalisation, durabilité et excellence culinaire.

Participation marocaine au Caire à l'exposition philatélique "EgyPhila"

L'exposition philatélique "EgyPhila", consacrée aux timbres-poste et à l'histoire postale, s'est tenue récemment au "Creativa Innovation Hub" du palais Sultan Hussein Kamel au Caire, avec la participation de plusieurs pays dont le Maroc.

Initiée par l'Autorité nationale égyptienne des postes (Egypt Post) en coopération avec la Société philatélique d'Égypte, l'exposition a présenté des collections rares de timbres et de correspondances qui témoignent de l'évolution des systèmes postaux, qu'ils soient maritimes, aériens ou ferroviaires, ainsi que du rôle joué autrefois par les institutions postales.

Les participants marocains ont reçu cinq médailles, notamment en argent et en bronze. Dans le cadre de cette exposition, Moreno Fouad, membre de l'Association hassanie de la philatélie, de la numismatique et du patrimoine de Smara (AHPNP), a présenté des cartes postales de la ville de Rabat, mettant en lumière les espaces verts qui se trouvaient à l'intérieur et autour de la vieille ville, ainsi que la vie quotidienne et les coutumes des Marocains.

Des cartes postales sur le thème "Le tapis marocain - expressions d'une civilisation ancestrale" ont également été exposées par Driss Souini, qui a mis en valeur le tapis marocain sous ses différentes formes traditionnelles, en tant qu'expression profonde de la diversité et de la créativité des coutumes ancestrales des Marocains, tant dans les villes que dans les villages, et en tant que patrimoine immatériel.

Le thème "Le Maroc, du protectorat à l'Indépendance et au parachèvement de l'unité territoriale" a été au centre de la participation de Faraj Aalou, président de l'AHPNP.

Les autres contributions marocaines ont porté sur des exemples du patrimoine marocain authentique, présentés par Brahim El Hamidi, et le rôle de l'Organisation des Nations unies exposé par Elhoussaine El Aidi.

Cet événement a également été marqué par une conférence animée par M. Souini, président d'honneur de l'AHPNP et président de la Fédération marocaine de la philatélie et de la numismatique, sur la poste makhzénienne.

Abdelaziz Oussaih : Le Festival Iminig a démontré que la passion, lorsqu'elle s'accompagne de conviction, peut transformer les difficultés en opportunités et les obstacles en passerelles vers l'innovation

À la tête du Festival Iminig, Abdelaziz Oussaih revient sur une troisième édition placée sous le signe de "la migration et les valeurs". Dans cet entretien, il évoque les messages forts portés par l'événement, l'engouement exceptionnel du public, les moments artistiques marquants et les défis de l'organisation. Loin d'être un simple rendez-vous culturel, le festival s'affirme comme une plateforme de dialogue entre mémoire, identité et diaspora, où l'art devient vecteur de vivre-ensemble et de reconnaissance.

Libé : Quels sont les principaux messages que vous retenir de cette troisième édition du Festival Iminig, notamment sur le thème «Migration et valeurs» ?

Abdelaziz Oussaih : La troisième édition du Festival Iminig a porté des messages humains profonds, dont le plus important est que la migration n'est pas seulement un déplacement géographique, mais une expérience existentielle riche en valeurs telles que la résilience, le vivre-ensemble et l'appartenance. Le festival a montré comment l'art peut être un moyen d'exprimer les souffrances des migrants, en particulier dans la région du Souss-Massa, tout en constituant une plateforme pour célébrer leurs contributions aux nouvelles sociétés. Il a également incarné l'idée que la migration enrichit l'identité culturelle marocaine amazighe.

Comment évaluez-vous la fréquentation et la participation du public cette année par rapport aux éditions précédentes ?

Cette édition a connu une affluence exceptionnelle, dépassant les dix mille spectateurs, d'autant plus que les activités du festival se sont déroulées sur deux scènes, un chiffre record inédit par rapport aux éditions précédentes. Cet engouement reflète l'intérêt croissant du public local et national, ainsi que des Marocains du monde, pour le festival, en raison de la diversité de ses volets artistiques et intellectuels et de son ouverture sur les questions migratoires qui touchent la sensibilité de beaucoup de gens et recréent des passerelles entre mémoire et identité. Nous ne saurions manquer d'exprimer notre profonde gratitude aux autorités locales et à la sûreté nationale, qui ont joué un rôle central dans la réussite du festival, grâce à leur soutien constant et leur dévouement dans l'organisation et la sécurisation, contribuant ainsi à créer une atmosphère à la fois raffinée et sûre pour le public et les participants.

Quels ont été les moments forts ou les prestations artistiques qui vous ont le plus marqué durant ce festival ?

Parmi les moments marquants du festival figurait la mise en lumière de l'histoire



des acrobates de la tribu Oulad Sidi Hamed Ou Moussa, qui avaient migré au XIXe siècle vers l'Europe et l'Amérique. Cette histoire rare a redonné toute sa place à l'histoire de la migration marocaine sous un angle inédit, où créativité et lutte se sont entremêlées, formant un modèle unique d'interaction entre identité et monde.

Le festival a également été ponctué de conférences et de séminaires, ainsi que d'ateliers de formation et d'enseignement, tels que l'apprentissage de la langue amazighe (Tifinagh) et la pratique des instruments de musique traditionnels, au bénéfice des enfants de la diaspora marocaine. Quant aux soirées artistiques, animées par de grands artistes venus du Maroc et de la diaspora, elles ont constitué des moments intenses et émouvants, incarnant la profondeur de l'appartenance et la beauté de l'expression culturelle partagée.

Le festival met en avant la diversité des origines et des expressions artistiques. En quoi, selon vous, cette pluralité enrichit-elle la scène culturelle marocaine ?

Cette diversité culturelle n'est pas seulement une différence de formes et d'expressions, mais une richesse vivante qui bat au cœur de la scène marocaine et lui confère un horizon plus large et une vision plus vaste. Elle ouvre de multiples fenêtres sur des expériences humaines variées et donne à l'art une capacité accrue à toucher les questions sociétales sous des angles inhabituels, où l'individu rencontre la mémoire collective et où la création devient le miroir d'une identité en transformation.

La pluralité artistique et culturelle n'est pas seulement une manifestation de richesse, mais une pierre angulaire dans la construction d'une société plus ouverte et tolérante, une société convaincue que l'identité marocaine n'est pas un moule figé, mais un tissu en constante évolution où les voix et les langues s'entrelacent, où les racines embrassent les horizons.

Comment le Festival Iminig s'inscrit-il dans la dynamique de valorisation de la diaspora marocaine ?

Le Festival Iminig constitue une véritable plateforme de reconnaissance des contributions des Marocains du monde dans les domaines de l'art, de la pensée et de l'identité. En accueillant des artistes et chercheurs de la diaspora, il consacre cette reconnaissance par des hommages à des personnalités éminentes, telles que :

M. Hassan El Aakir qui occupe plusieurs postes importants, notamment la direction de la coopération et de la recherche à la Fondation euro-arabe pour les études supérieures, et la coordination de la chaire internationale de culture amazighe.

L'artiste Abdellah Ourik : survivant du séisme d'Agadir en 1960 qui a étudié l'histoire de l'art à l'Université de Cambridge et la sociologie à l'Université d'Umeå en Suède. Il a également reçu une formation approfondie en beaux-arts à Berlin et à l'Académie des arts de Rome.

L'artiste Fattah Abou : professeur de musique d'Afrique du Nord avec plus de trente ans d'expérience, producteur culturel ayant présenté des spectacles éducatifs et artistiques aux États-Unis et à l'international au sein du groupe AZA.

L'artiste Mohamed Massir : artiste marocain de la diaspora, figure marquante du groupe artistique *Lriash*.

Ainsi, le Festival Iminig montre que la diaspora marocaine n'est pas simplement une communauté expatriée, mais un prolongement naturel de la culture nationale, un pont vivant reliant le pays à ses enfants à l'étranger, enrichissant la scène culturelle marocaine de leurs expériences variées.

Quelles ont été les difficultés rencontrées dans l'organisation d'un événement de cette envergure à Agadir et dans d'autres régions ?

Malgré l'éclat du succès, il ne faut pas ignorer les défis qui ont accompagné l'organisation de cette édition du Festival Iminig. Parmi les principaux obstacles rencontrés par l'équipe il y a : le manque

de soutien institutionnel, les difficultés de coordination logistique, ainsi que les contraintes liées à la mobilisation des ressources humaines et artistiques, surtout dans un contexte de financement limité. Cependant, ce qui a marqué cette expérience, c'est la détermination collective et l'esprit d'équipe convaincu de la mission culturelle du festival. Les défis se sont transformés en leviers de créativité, et les contraintes en espaces de liberté pour l'expression et la célébration de l'identité. Le Festival Iminig a démontré que la passion, lorsqu'elle s'accompagne de conviction, peut transformer les difficultés en opportunités et les obstacles en passerelles vers l'innovation.

Avez-vous des initiatives ou des partenariats prévus pour prolonger les débats et les échanges après le festival ?

Oui, il est prévu de lancer une série de rencontres culturelles et d'ateliers artistiques, en partenariat avec des associations locales et internationales, afin d'approfondir le débat sur les questions de migration, d'identité et de diversité culturelle. Un travail est également en cours pour préparer des publications documentaires qui immortaliseront les travaux du festival et préserveront ses messages artistiques et humains, garantissant ainsi la continuité de son impact et l'élargissement de son influence à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

Quels messages souhaitez-vous adresser aux artistes, partenaires et participants après la clôture de cette édition ?

Nous adressons un profond message de gratitude à toutes les parties qui ont contribué à la réussite de cette édition, avec tous ses défis et ambitions.

Nous tenons à remercier particulièrement : le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication – secteur de la culture –, le ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, la Wilaya de la région Souss-Massa, la Préfecture d'Agadir Ida-Outanane, le Conseil régional de Souss-Massa, la commune d'Agadir Ida-Outanane, ainsi que le Groupe Belhassan, pour leur soutien effectif et leur accompagnement sincère.

Nous leur affirmons que le Festival Iminig est leur espace et leur tribune, et que nous croyons que le véritable art ne se mesure pas seulement au nombre de spectateurs, mais à la profondeur de l'impact qu'il laisse dans les âmes et aux messages qu'il transmet de génération en génération.

Nous espérons que ce noble partenariat perdure et que nous continuerons ensemble à construire une scène culturelle amazighe marocaine digne de notre histoire et en phase avec nos aspirations vers un avenir plus lumineux et ancré dans l'identité.

Propos recueillis par Hassan Bentaleb

Des intellectuels et du pouvoir

Edward W. Said

HORIZONS

Dans les conférences Reith qu'il assurait en 1993, Edward W. Said (1935-2003) fut jugé sévèrement dès leur annonce sur les ondes de la BBC. Les protestations à son égard prouvent, selon lui, que son discours dérange la bienpensance américaine. L'objet de ses conférences était effectivement de soutenir l'idée que le rôle public de l'intellectuel serait outsider, c'est-à-dire quelqu'un qui déroge à la règle en ce qu'il brise les stéréotypes. Ses combats pour les droits des Palestiniens y sont pour quelque chose : « J'étais essentiellement accusé d'avoir pris une part active dans le combat pour les droits des Palestiniens et du même coup jugé indigne de participer à tout débat sérieux et respectable [...] Que de fois journalistes et commentateurs m'ont reproché d'être palestinien, terme qui est, comme chacun sait, synonyme de violence, de fanatismes et de meurtres de juifs » (E. W. Said, *Des intellectuels et du pouvoir*, Maroc, Tarik Editions, 2014).

D'après E. W. Said, ces critiques ne sont pas fondées ; elles témoignent en revanche d'un Occident qui a un vrai problème avec le reste du monde, en particulier, avec le Tiers Monde, et ce n'est pas hasardeux qu'il soit taxé d'anti-Occidental dès qu'il ose dénoncer les malheurs dont l'Occident est en grande partie responsable. Le travail auquel s'est consacré E. W. Said consistait à casser les pensées schématisantes qui sont évidemment une fabrication du pouvoir occidental. Le travail de l'intellectuel ne doit pas y céder.

Il ne s'agit pas de chercher à savoir si un intellectuel est un homme de gauche ou de droite, comme le lui demandaient les critiques, même les mieux intentionnés. Un intellectuel est celui qui échappe au dogme, à l'orthodoxie d'un parti ou d'un slogan. La fidélité à un parti, à un mouvement, à une nation, à une politique, quelle que soit son ambition, ne doit pas céder le pas à la vérité : « Rien ne défigure plus l'image publique de l'intellectuel que le louvoisement, le silence prudent, le vacarme patriotique et le reniement théâtral ». Suite à quoi, la tâche de l'intellectuel est de faire si bien que le nationalisme patriotique, le sentiment de supériorité raciale, de classe ou de sexe soient contestés. Devenu un objet d'attaque permanente, l'intellectuel n'échappe pas non plus à être attaqué par les intellectuels eux-mêmes, comme Ernest Gellner ou Paul Johnson qui estiment que le métier d'intellectuel n'existe pas, ce à quoi E. W. Said est réfractaire, en ce sens qu'il croit dans la possibilité d'un intellectuel qui ne fasse pas autorité dans son domaine en en bénéficiant pour se faire un nom.

Comme tout un chacun, nous sommes des êtres sociaux, attachés à une nation, un pays, une société, une langue, une identité, et l'intellectuel est au service, consciemment ou inconsciemment, de son appartenance. Or,

être au service ne doit pas se dissocier d'un véritable combat, à mener même contre ce à quoi nous appartenons quand il y a de quoi. C'est pourquoi, la tâche de l'intellectuel doit reposer sur un combat sincère dont la seule préoccupation est d'échapper autant que faire se peut aux pressions auxquelles il est confronté : « Voilà pourquoi je définit l'intellectuel comme un exilé, un marginal, un amateur, et enfin l'auteur d'un langage qui tente de parler vrai au pouvoir ».

Les représentations de la conscience de l'intellectuel ont ceci de particulier qu'elles assument d'être dans l'opposition en se refusant à l'accommodement. Ce sentiment d'être un rebelle se renforce davantage chez E. W. Said par son expérience de la politique palestinienne. L'intellectuel qu'il incarne se tient à l'écart des thèses de Fukuyama, de Lyotard et des esprits pragmatistes et réalistes élaborant des fictions absurdes comme le « nouvel ordre mondial » ou le « choc des civilisations ».

Détrompons-nous ! L'intellectuel n'est pas un homme triste, car il ne manque pas, pour le moins, d'humour. Plus ironiques que pompeux, ces intellectuels n'ayant ni poste à défendre, ni parti à protéger dérangent de par leur franchise et sobriété. C'est pourquoi, l'intellectuel n'est pas souhaitable dans les hauts lieux, car c'est un marginal assumant pleinement qu'il soit mis au second plan : « C'est certes une condition solitaire, mais vaut toujours mieux qu'une acceptation grégaire des choses telles qu'elles sont ».

E. W. Said renvoie le lecteur dès le début de son ouvrage à la manière dont deux figures majeures se représentent l'intellectuel. L'italien Antonio Gramsci, d'une part, d'obédience marxiste, philosophe politique, emprisonné par Mussolini de 1926 à 1937, journaliste et militant connu pour ses combats imbattables, éminent philologue aussi, avance ce propos nuancé dans ses Ca-

hiers de prison : « On peut dire que tous les hommes sont des intellectuels, mais que tous les hommes n'ont pas dans la société fonction d'intellectuel » (Antonio Gramsci, *Cahiers de prison*, éd. Robert Paris, Paris, Gallimard, 1978-1992, 5vol). Gramsci a classé la fonction intellectuelle selon deux types : traditionnelle et « organique ». Si les enseignants, les prêtres et les administrateurs perpétuent la même fonction intellectuelle, les intellectuels organiques seraient alors représentés par des classes et des entreprises ayant pour but d'étendre leur contrôle et, conséquemment, d'en accroître le pouvoir. C'est Gramsci qui écrit encore : « L'entrepreneur capitaliste crée à ses côtés le technicien d'industrie, l'expert en économie politique, les organisateurs d'une culture nouvelle, d'un système juridique nouveau, etc. » (ibid.) Dans cette optique, Gramsci soutenait l'idée que les intellectuels organiques étaient plus présents et engagés dans la société dans la mesure où leur véritable souci était de vaincre à tout prix.

D'autre part, Julien Benda propose une définition célèbre consistant à considérer les intellectuels comme « une petite bande de philosophes-rois surdoués et moralement talentueux qui continuent la conscience de l'humanité » (E. W. Said, *Des intellectuels et du pouvoir*, op. cit.). Dans son traité *La Trahison des clercs* (1927), Benda attaque les intellectuels qui trahissent leur vocation. Les vrais intellectuels sont ceux proches des clercs de lettrés qui, privilégiant le monde non temporel au monde matériel, assument pleinement leur fonction très attachée à la vérité et à l'art, la science ou la métaphysique. L'intellectuel se soucie moins des avantages matériels que des fins non pratiques et universelles.

Il n'empêche que la pensée de Benda est consciente de son rôle important dans la société. Autrement dit, s'intéressant à la métaphysique et aux principes désintéressés, dont principalement la justice et la vérité, l'intellectuel est celui qui tient tête à l'autorité et défend les faibles. C'était le cas, rappelle Benda dans son ouvrage cité ci-haut, de Fénelon et de Massillon pour certaines guerres de Louis XIV, de Voltaire pour le ravage du Palatinat, de Buckle pour l'intolérance de l'Angleterre à l'égard de la Révolution française, de Renon pour les violences de Napoléon, de Nietzsche pour la violence de l'Allemagne envers la France. Cette résistance des clercs, en particulier, s'évanouit aujourd'hui dans une mise à mort, car elle cède à ce que Benda appelle prophétiquement « l'organisation des passions collectives », c'est-à-dire qu'ils ont abandonné l'autorité morale au profit du sectarisme, du nationalisme belliqueux et des profits de classe. En effet, bien avant l'explosion des mass media, en 1927, Benda sentait que les gouvernements avaient grand besoin pour, si je puis me

permettre l'expression, « les intellectuels du pouvoir » qui vont assurer la propagande et le mensonge au nom de la défense de l'« honneur national ». De plus, Benda va plus loin jusqu'à penser que l'intellectuel doit assumer, le cas échéant, d'être sacrifié pour sa noble cause. Il doit accepter, s'il le faut, de prendre le risque d'être brûlé vif sur le bûcher. C'est en bref une personnalité qui n'admet pas le consensus de la masse et par conséquent il n'a qu'à s'y opposer. Sa joie est dans la vérité qui le nourrit et qu'il nourrit. Ce fut le cas en outre d'un Voltaire défendant publiquement la famille Calas, quand certains intellectuels français tels que, parmi d'autres, Maurice Barrès que Benda considérait comme un nationaliste fasciné par une espèce de romantisme de la dureté et du mépris. L'affaire Dreyfus et la Première Guerre mondiale ont été toutes les deux un défi pour les intellectuels de l'époque, dans la mesure où le choix était des deux l'un : ou bien dire les choses contre l'injustice du pouvoir militaire antisémite et du nationalisme fervent, ou bien suivre le mouvement antidreyfusard, soutenu par Maurice Barrès, exaltant les sentiments antiallemands, ce contre quoi Benda s'oppose, puisqu'après la Seconde Guerre mondiale, il republia son livre, susmentionné, où il ajoute des attaques très fortes contre les intellectuels du pouvoir ayant collaboré avec les nazis ou apprécié les communistes de l'époque. L'image de l'intellectuel, encore une fois, y apparaît comme un être imbattable, insoumis, très courageux et capable de dire non au pouvoir si l'occasion se présente.

A y regarder de plus près, Gramsci semble être plus proche de la réalité que ne l'est Benda, preuve en est que la fin du XXe siècle a connu une explosion de professions, notamment dans le domaine des médias, de la recherche académique, des analystes informatiques, du commerce et management, du journalisme, etc. La vision gramscienne a plus de crédibilité dans la mesure où toute personne distribuant ou produisant du savoir depuis sa profession pourrait être considérée comme un intellectuel. Dans cet ordre d'idées, le sociologue américain Alvin Gouldner déclarait que les intellectuels l'emportaient désormais en tant que classe sur les vieilles fortunes. Il ajoute de même que les intellectuels ne s'adressaient plus au grand public du moment qu'ils ont fabriqué un langage spécifique et spécialisé. Dans la même sphère, Michel Foucault déclarait que l'intellectuel dit « spécifique » a pris le pas sur l'intellectuel universel dès lors qu'il réfléchit désormais à l'intérieur d'une discipline. Le cas auquel pensait Foucault est le physicien américain Robert Oppenheimer « qui prit en charge l'organisation du projet de bombe atomique de Los Alamos en 1942-1945, et qui devint par la suite une sorte de



Rien ne défigure plus l'image publique de l'intellectuel que le louvoisement, le silence prudent, le vacarme patriotique et le reniement théâtral

commissaire aux affaires scientifiques aux États-Unis ».

Dans ses Cahiers de prison, les visions de Gramsci sont pionnières dans la mesure où elles ont attiré l'attention sur le rôle pivot de l'intellectuel dans la société moderne par rapport aux classes sociales. Le nombre incalculable d'ouvrages qui leur sont consacrés en est une preuve éloquente. Son rôle majeur se traduit également par les révolutions ou les contre-révolutions réalisées dans le passé ou le présent qui n'auraient pas été possible sans intellectuels.

L'image de l'intellectuel est menacée de se perdre au profit d'une profession de plus. E. W. Said souhaite défendre dans ses conférences un point de vue qui ne réduit pas l'intellectuel à un fin connaisseur de son travail. L'intellectuel a ceci de particulier qu'il est capable d'exprimer ses pensées, de dire les choses, de transmettre une philosophie adressée à un public visé. Or, cette prise de position revient aux courageux, à ceux sachant affronter publiquement l'orthodoxie et le dogme, à ceux qui dérangent véritablement, quand le terme « déranger » ne signifie pas une simple provocation. L'intellectuel ne défend pas un statut, il « n'est pas enrôlable à volonté par tel gouvernement ou telle grande entreprise et dont la raison d'être est de représenter toutes les personnes et tous les problèmes systématiquement oubliés ou laissés pour compte ». Aussi serait-il un homme qui a des principes universels, se résumant dans le fait que tous les êtres humains ont tous les mêmes droits.

Il revient donc à l'intellectuel d'avoir le courage de déranger au risque de déplaire, c'est pourquoi, ainsi que le souligne E. W. Said, l'intellectuel se mesure tant par ce qu'il dit que par ce qu'il est, d'où le mélange complexe entre ce qui est privé et ce qui est public, entre les valeurs qui lui tiennent à cœur, à titre personnel, et sa capacité à trancher quand il s'agit de prendre position dans le débat public, sur la guerre, l'injustice, etc. Ce qui intéresse donc un public lorsqu'il est devant un intellectuel, c'est qu'il lui fasse confiance sur son grand attachement à la liberté et à la justice. Davantage, il y a évidemment la touche et la sensibilité de l'intellectuel qui se traduisent par sa voix et sa présence. Il suffit de penser à certaines figures marquantes, nous adressant une présence irrésistible autant qu'une parole forte qu'elles nous communiquent. C'est ce qu'E. W. Said appelle « l'art de la représentation », celui que maîtrisait à ses yeux un Sartre ou un Russell. Le cas des enseignants en est également une parfaite illustration.

En effet, de Sartre, nous gardons l'image de quelqu'un qui reste debout face à toutes les critiques qu'on lui adressait. Malgré tout, il continue son chemin, plein de volonté et de détermination, quitte à prendre des risques irréparables, attaché en permanence à dire ce qu'il avait à dire : qu'il s'agisse du colonialisme ou de la lutte sociale. C'est cette démarche qui fonde même la matrice du sta-



tut de l'intellectuel, cette position qui met l'adversaire en rage. Peut-être sa façon d'agir explique-t-elle pourquoi il finit souvent par rompre ses amitiés ; ses liens avec S. de Beauvoir, ses désaccords avec A. Camus, M. Merleau-Ponty, sa relation remarquable avec J. Genet. C'est dire que l'intellectuel véritable finit seul. Il est celui qui pense comme personne : « Or c'est précisément dans ce contexte (et d'une certaine manière en raison même de ce contexte), que Sartre était Sartre, celui-là même qui s'opposait aussi à la France en Algérie et au Vietnam. Loin de le diminuer ou de le disqualifier en tant qu'intellectuel, cette complexité contribue à enrichir son propos, elle l'expose humainement, le rend faillible et le met à l'abri des prêchi-prêcha moralistes ».

Par ailleurs, le romancier serait le meilleur à représenter la réalité, avec ses mouvements sociaux, son style de vie et son attitude sociale. Pensons à L'Education sentimentale de Flaubert, au Portrait de l'artiste en jeune homme de Joyce, Pères et Fils de Tourgueniev, pour savoir à quel point un intellectuel

peut véritablement influencer une société. Tourgueniev dresse de la Russie provinciale des années soixante un portrait idyllique. Il s'agit d'un couple qui se marie, fait des enfants, vivant leur vie sans histoire jusqu'au moment où Bazarov fait irruption dans leur vie. Personnage anarchique, Bazarov défend des idées progressistes défiant la routine, la médiocrité, tenant à ce que les valeurs scientifiques soient mises au premier plan. Il a le sens de l'ironie, il se moque de la famille Kirsanov, du père jouant Schubert. Anna Serguéievna tomba ainsi amoureuse de lui, celle-ci, à la fois fascinée et terrorisée par tant d'énergies anarchiques. Ce roman a ceci de particulier qu'il se situe au milieu d'un paradoxe, témoignant de l'incompatibilité entre une Russie des traditions, où prédominent routine et habitude, et une Russie du chaos, où l'emporte le modèle Bazarov, nihiliste et de tempérament foudroyeux. Sans manquer de signification, il connut une mort soudaine, contaminée par un paysan qu'il voulait soigner. Sa vie est pleine de contestation ; elle témoigne de sa force intellectuelle incontestable et étonnante (même Tourgueniev reconnaît avoir été surpris par la témérité intellectuelle de son Bazarov), se traduisant par la remise en question du mode de vie traditionnel : les traditions de l'amour et l'affection familiale, les mêmes habitudes. Ses lecteurs sont stupéfiés également, tandis que certains y voient une attaque contre la jeunesse ou un véritable héros, d'autres le soupçonnant d'être dangereux. Flaubert est sans doute celui qui a exprimé le plus de déception à l'égard des intellectuels, d'ailleurs, il s'en moque. Les deux personnages principaux de L'Education sentimentale, Frédéric Mo-

reau et Charles Deslauriers, ont été exploités justement pour manifester une colère contre leurs exploits mondains et surtout contre leur incapacité à « maintenir le cap en tant qu'intellectuel ». De leur « faillite intellectuelle », il résulte une transformation au niveau des compétences, dans la mesure où ils vont changer carrément d'orientation, en choisissant l'ambition, facile à atteindre, quand on est surtout « intelligent », au détriment de la connaissance (les deux jeunes provinciaux étaient juristes, critiques, historiens, essayistes et philosophes avant). En d'autres termes, la contribution au bien-être public cède la place à la mondanité. Effectivement, si Moreau se voue corps et âme à un « désœuvrement de son intelligence » et à « l'inertie de son cœur » (L'Education sentimentale), Deslauriers « devient chef de colonisation en Algérie, secrétaire d'un pacha, gérant d'un journal, courtier d'annonces, pour être finalement employé au contentieux dans une compagnie industrielle » (ibid.).

Les échecs de 1948 justifient l'échec de l'intellectuel face à une société, soi-disant moderne, où l'emportent la bêtise, l'ambition, la distraction banale, l'émergence des mass media, la publicité, le souci de la célébrité, de la mondanité, du snobisme, y compris intellectuel, des idées « commercialisables », des valeurs « transposables », des métiers réduits au profit et à l'argent, du succès facile et rapide. Ces personnages mis en scène, confrontés à des difficultés énormes, restitués dans le même temps, à l'image des romans réalistes panoramiques du XIX^e siècle, ce que doit être la vie active des intellectuels. Face à tous les défis et risques, l'intellectuel doit rester debout sans se laisser intimider par les tenta-

tions de la vie moderne. Il doit servir sa conscience, active, sceptique et engagée, vouée indubitablement au bon sens, contre des bureaucraties puissantes à servir.

L'intellectuel indépendant, écrit l'américain C. Wright Mills, en 1944, est confronté à deux situations, soit il se sent déprimé et impuissant vu sa marginalité, soit il rallie les grandes institutions et entreprises pour y prendre, en tant que membre d'un groupe restreint ayant du pouvoir, des décisions majeures. Or, cette seconde option n'est pas une solution, car l'époque où l'on a connu la dominance des industries d'information est aujourd'hui révolue. En effet, la politique est partout et personne n'y échappe.

« On ne peut lui échapper en se réfugiant dans le royaume de l'art pour l'art et de la pensée pure, pas plus d'ailleurs que dans celui de l'objectivité désintéressée ou de la théorie transcendante. Les intellectuels sont de leur temps, dans le troupeau des hommes menés par la politique de représentation de masse qu'incarne l'industrie de l'information ou des médias ».

De là, résistance exige, la contestation des images que ces médias font circuler, la remise en question, permanente, de leur discours dominant et mensonger, la critique de la pensée médiocre se laissant volontiers asservir par le pouvoir, demeurent désormais incontestables, voire urgentes. La tâche de l'intellectuel doit ainsi procéder à ce que Wright Mills appelle des « démasquages », concept dont il use afin de tenir un langage vrai au pouvoir. La tâche est loin d'être facile et il n'était pas évident d'expliquer aux citoyens que la guerre contre le Irak ou les invasions du Vietnam et du Panama n'étaient pas innocentes, car nul ne donne le droit aux États-Unis de « gendarmier le monde ! ». C'est là où réside tout le sens de la conscience intellectuelle, elle ne tolère pas l'oubli, elle secoue la vérité de manière à ce que la justice s'installe. Raison pour laquelle l'idée principale de Wright Mills consiste à distinguer la masse et l'individu. D'un côté, on a le pouvoir des États et de leurs entreprises, et de l'autre, la faiblesse des individus et des groupes humains infériorisés. L'intellectuel a une place parmi les plus mineurs, et il n'est ni un pacificateur ni un bâtisseur de consensus ; au contraire, il refuse, malgré tout, à ses risques et périls, de se laisser asservir, s'appropriant constamment le discours critique, au détriment des idées toutes faites. Ce désir d'avoir l'œil éveillé, de maintenir l'état d'alerte, de résister constamment au politiquement correct, aux demi-vérités, est ce qui définit l'intellectuel, son engagement implique de sa part « un réalisme pour le moins solide, une énergie rationnelle quasi athlétique et une lutte intérieure complexe destinée à réaliser l'équilibre entre les problèmes que posent notre propre personnalité d'un côté et les exigences de la société en matière de publication ou d'expression orale de l'autre ».

Par Najib Allouï

Professeur agrégé de lettres françaises

**Détrompons-nous !
L'intellectuel n'est pas un homme triste, car il ne manque pas, pour le moins, d'humour**

Comment s'étaient-ils rencontrés ? Par hasard, comme tout le monde. Comment s'appelaient-ils ? Que vous importe ? D'où venaient-ils ? Du lieu le plus prochain. Où allaient-ils ? Est-ce que l'on sait où l'on va ? Que disaient-ils ? Le maître ne disait rien ; et Jacques disait que son capitaine disait que tout ce qui nous arrive de bien et de mal ici-bas était écrit là-haut.

Le maître.

C'est un grand mot que cela.

Jacques.

Mon capitaine ajoutait que chaque balle qui partait d'un fusil avait son billet[1].

Le maître.

Et il avait raison...

Après une courte pause, Jacques s'écria : Que le diable emporte le cabaretier et son cabaret !

Le maître.

Pourquoi donner au diable son prochain ? Cela n'est pas chrétien.

Jacques.

C'est que, tandis que je m'enivre de son mauvais vin, j'oublie de mener nos chevaux à l'abreuvoir. Mon père s'en aperçoit ; il se fâche. Je hoche de la tête ; il prend un bâton et m'en frotte un peu durement les épaules. Un régiment passait pour aller au camp devant Fontenoy ; de dépit je m'enrôle. Nous arrivons ; la bataille se donne.

Le maître.

Et tu reçois la balle à ton adresse.

Jacques.

Vous l'avez deviné ; un coup de feu au genou ; et Dieu sait les bonnes et mauvaises aventures amenées par ce coup de feu. Elles se tiennent ni plus ni moins que les chaînons d'une gourmette. Sans ce coup de feu, par exemple, je crois que je n'aurais été amoureux de ma vie, ni boiteux.

Le maître.

Tu as donc été amoureux[2] ?

Jacques.

Si je l'ai été !

Le maître.

Et cela par un coup de feu ?

Jacques.

Par un coup de feu.

Le maître.

Tu ne m'en as jamais dit un mot.

Jacques.

Je le crois bien.

Le maître.

Et pourquoi cela ?

Jacques.

C'est que cela ne pouvait être dit ni plus tôt ni plus tard.

Le maître.

Et le moment d'apprendre ces amours est-il venu ?

Jacques.

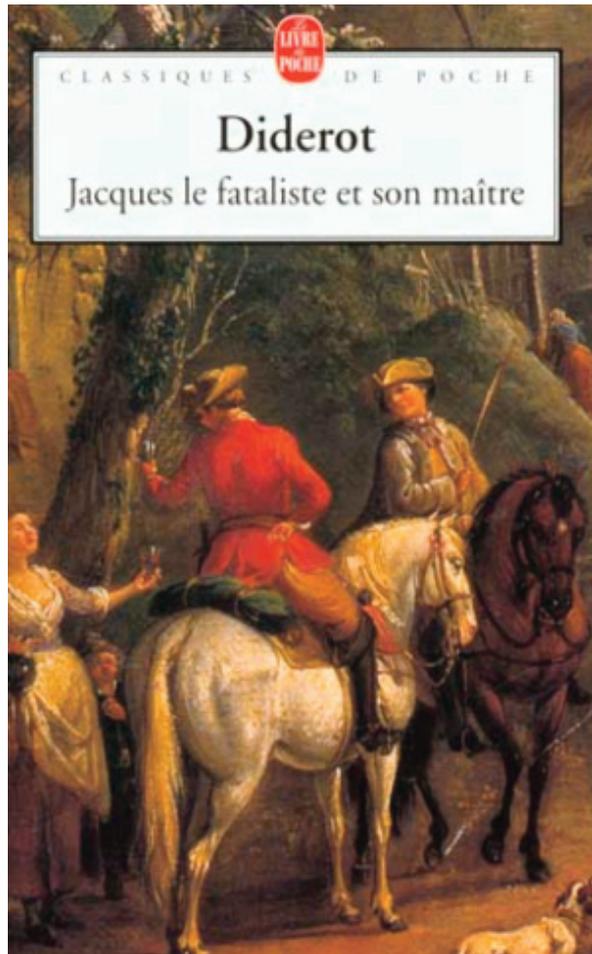
Qui le sait ?

Le maître.

À tout hasard, commence toujours...

Jacques commença l'histoire de ses amours. C'était l'après-dîner : il faisait un temps lourd ; son maître s'endormit. La nuit les surprit au milieu des champs ; les voilà fourvoyés. Voilà le maître dans une colère terrible et tombant à grands coups de fouet sur son valet, et le pelvire diable disant à chaque coup : « Celui-là était apparemment encore écrit là-haut... »

Vous voyez, lecteur, que je suis en beau chemin, et qu'il ne tiendrait qu'à moi de vous faire attendre un an, deux ans, trois ans, le récit des amours de Jacques, en le séparant de son maître et en leur faisant courir à chacun tous les hasards qu'il me plairait. Qu'est-ce qui m'empêcherait de ma-



rier le maître et de le faire cocu ? d'embarquer Jacques pour les îles ? d'y conduire son maître ? de les ramener tous les deux en France sur le même vaisseau ? Qu'il est facile de faire des contes ! Mais ils en seront quittes l'un et l'autre pour une mauvaise nuit, et vous pour ce délai.

L'aube du jour parut. Les voilà remontés sur leurs bêtes et poursuivant leur chemin. - Et où allaient-ils ? - Voilà la seconde fois que vous me faites cette question, et la seconde fois que je vous réponds : Qu'est-ce que cela vous fait ? Si j'entame le sujet de leur voyage, adieu les amours de Jacques... Ils allèrent quelque temps en silence. Lorsque chacun fut un peu remis de son chagrin, le maître dit à son valet : Eh bien, Jacques, où en étions-nous de tes amours ?

Jacques.

Nous en étions, je crois, à la dérouté de l'armée ennemie. On se sauve, on est poursuivi, chacun pense à soi. Je reste sur le champ de bataille, enseveli sous le nombre des morts et des blessés, qui fut prodigieux. Le lendemain on me jeta, avec une douzaine d'autres, sur une charrette, pour être conduit à un de nos hôpitaux. Ah ! monsieur, je ne crois pas qu'il y ait de blessures plus cruelles que celle du genou.

Le maître.

Allons donc, Jacques, tu te moques.

Jacques.

Non, pardieu, monsieur, je ne me moque pas ! Il y a là je ne sais combien d'os, de tendons, et bien d'autres choses qu'ils appellent je ne sais comment...[3]

Une espèce de paysan qui les sui-

vait avec une fille qu'il portait en croupe et qui les avait écoutés, prit la parole et dit : « Monsieur a raison... »

On ne savait à qui ce monsieur était adressé, mais il fut mal pris par Jacques et par son maître ; et Jacques dit à cet interlocuteur indiscret : « De quoi te mêles-tu ? »

- Je me mêle de mon métier ; je suis chirurgien à votre service, et je vais vous démontrer... »

La femme qu'il portait en croupe lui disait : « Monsieur le docteur, passons notre chemin et laissons ces messieurs qui n'aiment pas qu'on leur démontre... »

- Non, lui répondit le chirurgien, je veux leur démontrer, et je leur démontrerai !... »

Et, tout en se retournant pour démontrer, il pousse sa compagne, lui fait perdre l'équilibre et la jette à terre, un pied pris dans la basque de son habit et les cotillons renversés sur sa tête. Jacques descend, dégage le pied de cette pauvre créature et lui rabaisse ses jupons. Je ne sais s'il commença par rabaisser les jupons ou par dégager le pied ; mais à juger de l'état de cette femme par ses cris, elle s'était grièvement blessée. Et le maître de Jacques disait au chirurgien : « Voilà ce que c'est que de démontrer. »

Et le chirurgien : « Voilà ce que c'est de ne vouloir pas qu'on démontre !... »

Et Jacques à la femme tombée ou ramassée : « Consolez-vous, ma bonne, il n'y a ni de votre faute, ni de la faute de M. le docteur, ni de la mienné, ni de celle de mon maître : c'est qu'il était écrit là-haut qu'aujourd'hui, sur ce chemin, à l'heure qu'il est, M. le docteur serait un

bavard, que mon maître et moi nous serions deux bourrus, que vous auriez une contusion à la tête et qu'on vous verrait le cul... »

Que cette aventure ne deviendrait-elle pas entre mes mains, s'il me prenait en fantaisie de vous désespérer ! Je donnerais de l'importance à cette femme ; j'en ferais la nièce d'un curé du village voisin ; j'ameuterais les paysans de ce village ; je me préparerais des combats et des amours ; car enfin cette paysanne était belle sous le linge. Jacques et son maître s'en étaient aperçus ; l'amour n'a pas toujours attendu une occasion aussi séduisante. Pourquoi Jacques ne deviendrait-il pas amoureux une seconde fois ? pourquoi ne serait-il pas une seconde fois le rival et même le rival préféré de son maître ? - Est-ce que le cas lui était déjà arrivé ? - Toujours des questions ! Vous ne voulez donc pas que Jacques continue le récit de ses amours ? Une bonne fois pour toutes, expliquez-vous ; cela vous fera-t-il, cela ne vous fera-t-il pas plaisir ? Si cela vous fera plaisir, remettons la paysanne en croupe derrière son conducteur, laissons-les aller et revenons à nos deux voyageurs. Cette fois-ci ce fut Jacques qui prit la parole et qui dit à son maître :

Voilà le train du monde ; vous qui n'avez été blessé de votre vie et qui ne savez ce que c'est qu'un coup de feu au genou, vous me soutenez, à moi qui ai eu le genou fracassé et qui boîte depuis vingt ans...

2^{ème} PARTIE

Le maître.

Tu pourrais avoir raison. Mais ce chirurgien impertinent est cause que te voilà encore sur une charrette avec tes camarades, loin de l'hôpital, loin de ta guérison et loin de devenir amoureux.

Jacques.

Quoi qu'il vous plaise d'en penser, la douleur de mon genou était excessive ; elle s'accroissait encore par la dureté de la voiture, par l'inégalité des chemins, et à chaque cahot je poussais un cri aigu.

Le maître.

Parce qu'il était écrit là-haut que tu crierais ?

Jacques.

Assurément ! Je perdais tout mon sang, et j'étais un homme mort si notre charrette, la dernière de la ligne, ne se fût arrêtée devant une chaumière. Là, je demande à descendre ; on me met à terre. Une jeune femme, qui était debout à la porte de la chaumière, rentra chez elle et en sortit presque aussitôt avec un verre et une bouteille de vin. J'en bus un ou deux coups à la hâte. Les charrettes qui précédaient la nôtre défilèrent. On se disposait à me rejeter parmi mes camarades, lorsque, m'attachant fortement aux vêtements de cette femme et à tout ce qui était autour de moi, je protestai que je ne remonterais pas et que, mourir pour mourir, j'aimais mieux que ce fût à l'endroit où j'étais qu'à deux lieues plus loin. En achevant ces mots, je tombai en défaillance[4]. Au sortir de cet état, je me trouvai déshabillé et couché dans un lit qui occupait un des coins de la chaumière, ayant autour de moi un paysan, le maître du lieu, sa femme, la même qui m'avait secouru, et quelques petits enfants. La femme avait trempé le coin de son tablier dans du vinaigre et m'en frottait le nez et les tempes[5].

(A suivre)



Reconnaissance de l'Etat de Palestine à l'ONU



La France et plusieurs autres pays devaient reconnaître lundi l'Etat de Palestine, tentant de mettre un peu plus la pression sur Israël à l'ouverture de la grand-messe annuelle de l'ONU à New York, qui sera dominée par la guerre à Gaza.

Cette reconnaissance à la portée essentiellement symbolique, prévue lors d'un sommet qu'organisent la France et l'Arabie saoudite sur l'avenir de la solution à deux Etats, est l'aboutissement d'un processus de plusieurs mois pour lequel le président français Emmanuel Macron a bataillé ferme.

Il a permis l'adoption à l'écrasante majorité de l'Assemblée générale de l'ONU d'un texte soutenant un futur Etat pale-

stinien mais qui exclut sans équivoque le mouvement islamiste Hamas. Une condition exigée par de nombreux pays occidentaux.

Les Palestiniens "veulent une Nation, ils veulent un Etat et nous ne devons pas les pousser vers le Hamas. Si nous ne leur offrons pas de perspective politique et une telle reconnaissance (...), ils seront coincés avec le Hamas comme unique solution", a justifié dimanche le président français dans l'émission Face the Nation, sur CBS.

"Si nous voulons isoler le Hamas, le processus de reconnaissance et le plan de paix qui l'accompagne est une précondition".

Avant même cette réunion à l'ONU, le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie et le

Portugal ont formellement reconnu dimanche l'Etat palestinien.

Cela porte désormais à au moins 145, sur 193 Etats membres de l'ONU, le nombre de pays ayant franchi le pas, selon le décompte de l'AFP. Cela ne change pas le statut d'observateur des Palestiniens à l'ONU, dont l'adhésion pleine et entière a été bloquée par les Etats-Unis.

Plusieurs autres pays devaient rejoindre le mouvement lundi avec, outre la France, Andorre, Belgique, Luxembourg, Malte et Saint-Marin, selon la présidence française.

L'Allemagne de son côté ne l'envisage pas à court terme. "La reconnaissance d'un Etat palestinien se situe plutôt à la fin du processus. Mais un tel processus doit commencer dès maintenant", a déclaré le ministre allemand des Affaires étrangères, Johann Wadepuhl, avant son départ pour New York.

Le président palestinien Mahmoud Abbas, qui doit s'exprimer par vidéo après avoir été privé de visa par les Etats-Unis, a salué les nouvelles reconnaissances comme "un pas important et nécessaire vers la concrétisation d'une paix juste et durable".

Mais certains diplomates craignent des représailles israéliennes.

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a répété dimanche qu'il n'y aurait pas d'Etat palestinien et a menacé d'étendre la colonisation en Cisjordanie, de même que deux ministres israéliens d'extrême droite, Itamar Ben Gvir et Bezalel Smotrich, appelaient à l'annexion de ce territoire palestinien occupé.

Mais "nous ne devons pas nous sentir intimidés par le risque de représailles, parce que, quoi que nous fassions, ces actions vont continuer", a insisté le secré-

taire général de l'ONU Antonio Guterres dans un entretien à l'AFP, en référence à la guerre à Gaza et à "l'annexion insidieuse de la Cisjordanie".

Dans ce contexte, le discours de Benjamin Netanyahu à la tribune de l'Assemblée générale de l'ONU vendredi est très attendu, tout comme celui de Donald Trump mardi. Les Etats-Unis, principal allié d'Israël, se sont clairement opposés à ce processus de reconnaissance, ne jugeant pas l'Autorité palestinienne comme un partenaire crédible pour la paix.

Le département d'Etat a même critiqué dimanche des annonces "pour la galerie", disant "privilégier une diplomatie sérieuse".

Pour Max Rodenbeck, de l'International Crisis Group, tout effort diplomatique pour soutenir les droits des Palestiniens est "bienvenu", mais sans "mesures concrètes", ces reconnaissances risquent de "distraire de la réalité, qui est l'effacement accéléré de la vie des Palestiniens sur leur terre natale".

L'attaque du 7-October 2023 contre Israël par le Hamas a entraîné la mort de 1.219 personnes du côté israélien, en majorité des civils, selon des données officielles.

Selon le ministère de la Santé du gouvernement du Hamas à Gaza, les représailles israéliennes ont coûté la vie à 65.062 Palestiniens, en majorité des civils, dans la bande de Gaza, où le Hamas a pris le pouvoir en 2007.

Si la guerre à Gaza risque d'éclipser de nombreuses autres crises à travers le monde à l'ONU, les négociations sur le nucléaire iranien seront aussi sur la table, comme la guerre en Ukraine, avec une réunion d'urgence du Conseil de sécurité lundi sur l'incursion d'avions russes dans l'espace aérien de l'Estonie.

21 communes en France ont hissé le drapeau palestinien

Le ministère de l'Intérieur a recensé, lundi à 9H00, 21 mairies ayant hissé le drapeau palestinien sur 34.875 communes, malgré l'interdiction, le jour où la France doit reconnaître officiellement l'Etat de Palestine, a-t-il indiqué à l'AFP.

Le ministre de l'Intérieur démissionnaire Bruno Retailleau avait donné en fin de semaine consigne aux préfets d'interdire les pavoisements du drapeau palestinien au nom des principes de neutralité du service public et de non ingérence dans la politique étrangère de la France, compétence exclusive de l'Etat, sous peine de poursuite administrative.

Vers 09H40, un drapeau palestinien a été hissé au fronton de la mairie de Saint-Denis, en présence du premier secrétaire du Parti socialiste, Olivier Faure, qui avait appelé à ce pavoisement, au moment où le président Emmanuel Macron doit officialiser la reconnaissance par la France de l'Etat de Palestine lors d'une Assemblée générale de l'ONU.

"Il ne s'agit pas d'un acte militant de

longue durée (...). Nous avons fait le choix de le faire sur un moment, c'est le temps de la reconnaissance de l'Etat de Palestine", a fait valoir auprès de l'AFP le maire socialiste de la commune, Mathieu Hanotin. Il a qualifié lundi matin ce jour d'"historique".

"Nantes accompagne cette décision historique de la République Française en hissant, pour la journée, le drapeau palestinien", a écrit lundi matin sur X la maire PS de Nantes, Johanna Rolland, alors que le drapeau flotte déjà devant sa mairie, selon une journaliste de l'AFP.

D'autres mairies ont prévu de pavoiser le fronton de leur hôtel de ville plus tard dans la journée ou dans la soirée.

A Malakoff, la maire communiste avait précédé l'appel et apposé un drapeau palestinien dès vendredi, resté sur le fronton de l'hôtel de ville, malgré une injonction du tribunal administratif de Cergy-Pontoise, sur recours du préfet des Hauts-de-Seine.

A Lille, le drapeau palestinien qui était déployé depuis la visite mi-septembre d'une délégation de sa ville jumelle Na-



plouse en Cisjordanie, a été ôté lundi matin au départ de cette délégation, a indiqué la mairie à l'AFP, et ne sera pas remis en place dans la soirée, à la demande du préfet.

Dans son télégramme envoyé jeudi

aux préfets, le ministère de l'Intérieur insiste également sur "les risques d'importation sur le territoire national d'un conflit international en cours" ainsi que "sur les troubles graves à l'ordre public identifiés localement".

Economie

Engrais phosphatés

OCP Nutricrops signe deux Memorendums d'entente pour transformer le CO2 capturé en solutions durables

OCP Nutricrops, OCP Green Water et INNOVX ont signé, récemment à Casablanca, deux protocoles d'accord (MoUs) pour faire progresser la valorisation à l'échelle industrielle du CO2 capturé sur la plateforme industrielle de Jorf Lasfar, la plus grande plateforme intégrée de production d'engrais phosphatés au monde, le transformant en solutions durables pour l'eau et l'agriculture.

Ces accords établissent les bases d'une collaboration à long terme, positionnant le CO2 comme un catalyseur stratégique à travers plusieurs secteurs à forte croissance, de la sécurisation de l'approvisionnement d'eau à la promotion de l'agriculture et de l'innovation industrielle, indique un communiqué conjoint.

A partir de 2027, des unités de production d'engrais seront équipées de modules de capture carbone, avec une capacité de CO2 annuelle significative, fait savoir le communiqué, notant que ces volumes sont conçus non seulement pour répondre aux besoins de OCP Green Water pour ses projets de dessalement et à ceux d'INNOVX pour la production de solutions riches en carbone et en soufre, mais aussi pour servir l'industrie marocaine au sens large, en fournissant une nouvelle source d'apport en carbone.

Une étape décisive transformant les défis de la décarbonation en opportunités

Face à la croissance démographique, à l'urbanisation rapide et au changement climatique qui intensifient la pression sur les systèmes alimentaires, OCP Nutricrops poursuit une feuille de route à deux volets, conformément aux objectifs de décarbonation du Groupe OCP, à savoir réduire son empreinte carbone à travers des modèles de production plus écologiques et aider les agriculteurs à décarboniser leurs activités grâce à des solutions innovantes, rapporte la MAP.

Dans ce sens, les mémorandums marquent un point d'étape concret : soutenant la feuille de route d'OCP Nutricrops, renforçant les ambitions du Groupe OCP en matière de dessalement

et d'engrais verts, consolidant l'écosystème industriel marocain grâce à un approvisionnement local fiable en CO2.

En encourageant l'innovation et en capitalisant sur l'expertise industrielle de la SBU Manufacturing du Groupe OCP, ces partenariats ouvrent la voie à de nouveaux moteurs de croissance comme la valorisation du CO2, et réaffirment les engagements durables à long terme du Groupe.

Résilience hydrique

Le premier MoU, signé avec OCP Nutricrops et OCP Green Water, définit un engagement commun pour utiliser le CO2 capturé provenant des plateformes industrielles de la SBU Manufacturing pour soutenir des initiatives de dessalement à grande échelle. Le CO2 joue un rôle important dans le dessalement en aidant à ajuster le pH et en favorisant la reminéralisation, rendant l'eau adaptée aux usages domestiques et industriels.

Le mémorandum établit également un cadre pour la gestion de l'approvisionnement et de la logistique, garantissant une base de ressources fiable et durable pour les projets de résilience hydrique.

Dans le cadre de son Programme d'Investissement Vert (Green Investment Program), le Groupe OCP met en œuvre une stratégie globale de développement durable visant à atteindre la neutralité carbone d'ici 2040, à approvisionner 100% de son énergie de sources renouvelables en 2027, et à couvrir tous ses besoins en eau à partir de ressources non conventionnelles telles que le dessalement et la réutilisation des eaux usées.

OCP Green Water, en tant que filiale du Groupe dédiée à sa stratégie en matière d'eau, joue un rôle central dans le déploiement de ces solutions et la mise en œuvre de projets à grande échelle visant à renforcer la résilience hydrique. Cet accord établit un lien entre la capture du carbone, l'énergie renouvelable, et le dessalement, afin de garantir la sécurité hydrique à long terme, de renforcer la production d'engrais, et de soutenir les communautés et les industries.



Agriculture et innovation industrielle

Le second mémorandum, signé avec OCP Nutricrops et INNOVX, définit une ambition commune : utiliser le CO2 capturé pour faire progresser l'innovation dans les applications agricoles et industrielles. A travers cette collaboration, les partenaires développeront conjointement de nouvelles solutions à base de carbone. Cela permettra d'élargir l'accès à des solutions de nutrition végétales customisables pour les agriculteurs du monde.

Ainsi, le CEO d'OCP Nutricrops, Youssef El Bari, a indiqué que "la signature de ces protocoles d'accord, aux côtés de nos partenaires, marque une avancée significative dans l'engagement continu d'OCP Nutricrops à intégrer la durabilité dans tous les aspects de nos activités".

"L'agriculture est aujourd'hui confrontée à des défis sans précédent, qu'il s'agisse de nourrir une population mondiale croissante ou de s'adapter au changement climatique. Nous pensons que ces défis doivent être transformés en opportunités", a relevé M.El Bari, cité par le communiqué.

Selon lui, le protocole d'accord signé aujourd'hui constitue une étape importante dans la démarche d'OCP Nutricrops de décarbonation, en soutenant la production d'engrais verts ainsi que les ambitions plus larges du Groupe OCP et du Maroc en matière de dessalement et de crois-

sance industrielle, grâce à un approvisionnement local fiable en carbone.

De son côté, le Managing Director de la SBU Manufacturing, Ahmed Marhou a affirmé l'engagement de sa société en faveur d'une transformation industrielle durable en alliant excellence opérationnelle, efficacité énergétique et technologies de pointe.

"Nous déployons une feuille de route ambitieuse pour décarboner nos activités, allant des solutions de séchage vert et de récupération du CO2 dans nos usines d'acide phosphorique aux projets pilotes dans l'hydrogène et l'ammoniac vert. Notre ambition est claire : atteindre la neutralité carbone pour les Scopes 1 et 2 d'ici 2030, et pour l'ensemble des trois Scopes d'ici 2040", a-t-il souligné.

Il ne s'agit pas seulement d'un tournant technologique, mais d'une véritable vision pour une industrie responsable. Aux côtés de nos partenaires, nous construisons un nouveau modèle de production durable, au service de l'agriculture mondiale, a soutenu M.Marhou.

Pour sa part, le Managing Director d'OCP Green Water, Ahmed Znibar, a relevé que cet accord illustre la manière dont OCP Green Water inscrit l'innovation et l'économie circulaire au cœur de la stratégie de résilience hydrique du Groupe OCP.

"En valorisant le CO2 capturé – utilisé notamment pour l'ajustement du pH et la reminéralisation – nous assurons une

ressource non conventionnelle, fiable et durable, mise au service de l'industrie, des villes et de l'agriculture", a-t-il expliqué, notant qu'en tant que filiale dédiée à la production d'eau non conventionnelle, OCP Green Water s'inscrit pleinement dans le Programme d'investissement vert du Groupe, en veillant à ce que chaque goutte d'eau fournie soit issue d'énergies renouvelables et conçue pour une résilience de long terme.

"Ce modèle inédit associe capture du carbone, énergies propres et dessalement pour répondre durablement aux besoins en eau", a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le CEO d'INNOVX, Amine Houssai, a affirmé que "chez INNOVX, nous pensons que la transition vers un avenir durable doit être guidée par l'innovation et la responsabilité. Ce protocole d'accord reflète notre double ambition : soutenir notre écosystème en libérant le potentiel latent des ressources minérales et fournir des solutions durables telles que des engrais à faible teneur en carbone. Le projet de sulfate d'ammonium d'INNOVX offrirait un débouché au carbone capturé et au phosphogypse de Nutricrops".

"Transformer ces coproduits en intrants précieux et les convertir en deux produits à faible teneur en carbone renforcerait la stratégie de personnalisation de Nutricrops tout en favorisant la sécurité alimentaire et en soutenant un large éventail d'industries dans leur transition écologique. Ce projet constituerait une étape majeure vers une économie circulaire du carbone qui crée de la valeur, des emplois et des opportunités pour les générations futures", a-t-il poursuivi.

Ces accords renforcent la stratégie circulaire en matière de carbone des entités, démontrant une forte convergence et renforçant leur engagement en faveur de l'innovation, de l'intégration industrielle et de l'action climatique. En transformant le CO2 auparavant inutilisé en ressources précieuses, du dessalement aux engrais, OCP Nutricrops réduit les émissions et accélère l'innovation.

OPCVM : L'actif net avoisine

813,6 MMDH au 12 septembre

L'actif net sous gestion des Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) s'est établi à près de 813,6 milliards de dirhams (MMDH) au 12 septembre 2025, accusant une baisse hebdomadaire de 0,13%, selon l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

Cette évolution trouve son origine notamment dans les catégories des OPCVM

"Contractuel" (-4,67%), "Actions" (-1,03%), "Diversifiés" (-0,5%) et "Monétaire" (-0,49%), indique l'AMMC dans sa récente note de statistiques hebdomadaires.

À l'inverse, les catégories "Obligations moyen et long terme" et "Obligations court terme" ont progressé respectivement de 0,15% et 0,7%.

Le nombre total d'OPCVM en activité s'est établi à 603 fonds.

Sidi Ifni: Baisse de 57% des débarquements de la pêche

Le volume des débarquements de la pêche côtière et artisanale au niveau du port de Sidi Ifni a atteint 22.125 tonnes (T) à fin août dernier, en recul de 57% par rapport à la même période de l'année précédente, selon les données de l'Office national des pêches (ONP).

La valeur marchande de ces captures s'est établie à plus de 159,59 millions de dirhams (MDH), enregistrant une baisse de 26%, contre plus de 216 MDH pour 51.997 T à fin août 2024, précise l'ONP dans son dernier rapport sur les statistiques de la pêche côtière et artisanale au Maroc.

Par espèce, les quantités de poissons pélagiques débarquées dans ce port ont chuté de 59% pour s'établir à 20.928 T, générant une valeur de 77,303 MDH (-53%), contre 51.033 T (plus de 163,86 MDH) à la même période en 2024.

Les débarquements de poissons blancs ont, pour leur part, accusé un léger repli de 2% pour s'établir à 626 T, pour une valeur de plus de 25,05 MDH, contre 640 T (23,29 MDH) un an auparavant.

Concernant les céphalopodes, les quantités débarquées ont progressé de 83% pour atteindre 558 T, avec une valeur marchande de 54,06 MDH (+117%). Les crustacés, en revanche, ont reculé de 31% pour totaliser 14 T, générant des recettes de 3,17 MDH (-21%).

Au niveau national, les débarquements des produits commercialisés de la pêche côtière et artisanale ont atteint 682.672 T à fin août 2025, en baisse de 11% par rapport à la même période de l'année précédente. En valeur, ils se sont établis à près de 7,37 milliards de dirhams, contre plus de 7,41 milliards un an auparavant.

OFPPT/ONUUDI : Clôture du programme d'initiation sur le traitement des déchets industriels à Rabat

L'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUUDI), à travers son bureau IITO Tokyo, et l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT) ont organisé récemment, à la Cité des métiers et des compétences de Rabat-Salé-Kénitra, la cérémonie de clôture du projet « Industrial Vocational Training Programme in Africa and Asia through Technology Transfer from Japan », dans sa phase « Vocational Training for Working in Waste Management Services using Smokeless Incinerators ».

Présidée par la Directrice générale de l'OFPPT, Loubna Tricha, et la Représentante Pays de l'ONUUDI au Maroc, Sanae Lahlou, en présence des différentes parties prenantes, cette cérémonie a été l'occasion de présenter les résultats de cette coopération fructueuse.

Au total, 130 stagiaires de l'OFPPT des filières QHSE

(Qualité Hygiène Sécurité et Environnement) et Génie Industriel ont bénéficié, entre mai et juin 2025, d'un parcours de formation axé sur la gestion des déchets par incinération sans fumée, une technologie avancée développée par l'entreprise japonaise CHUWASTAR Industrial Co., Ltd, et ce à travers des cours théoriques dispensés dans trois établissements de formation professionnelle – la Cité des métiers et des compétences de Rabat-Salé-Kénitra, la Cité des Métiers et des Compétences de Casablanca-Settat et l'Institut Spécialisé de Technologie Appliquée de Jorf Lasfar.

Ce volet théorique a été consolidé par une formation pratique sur le site de l'entreprise ECOES SARL à Skhirat, acteur clé dans l'opérationnalisation technique du projet. Ce programme a également permis la formation de quatre formateurs issus respectivement de l'OFPPT et de l'entreprise ECOES SARL au Japon.



À cette occasion, Mme Loubna TRICHA a souligné les efforts déployés par l'ensemble des partenaires en vue de bâtir une coopération exemplaire, porteuse d'innovation, de durabilité et d'opportunités pour les jeunes. Elle a en outre exprimé sa fierté de marquer la clôture de ce projet d'initiation consacré au traitement des déchets industriels.

Mis en œuvre au Maroc, ce

programme s'inscrit dans une dynamique de coopération internationale visant le renforcement des compétences locales à travers le transfert de technologies japonaises innovantes.

Cette initiative offrira aux jeunes apprenants l'opportunité non seulement de consolider leurs compétences en techniques de traitement des déchets industriels, mais aussi

de s'approprier les innovations les plus récentes dans ce domaine stratégique, à la croisée de la protection de l'environnement et de la création de valeur durable.

La cérémonie de clôture a été marquée par la remise des certificats de formation aux stagiaires bénéficiaires, marquant ainsi un moment fort de reconnaissance et d'accomplissement.

L'Espagne révisé en hausse sa croissance en 2024

L'Institut national de statistiques (INE) a révisé en hausse la croissance du produit intérieur brut espagnol en 2024, à 3,5%, soit 0,3 point de plus que la dernière estimation, a-t-il annoncé vendredi dans un communiqué.

La croissance du PIB en 2023 a en revanche été revue à la baisse, et ramenée à 2,5%, soit deux dixièmes de point de moins.

Autre révision à la hausse, la croissance du PIB en 2022, estimée à présent à 6,4%, soit deux dixièmes de point de plus.

Ce chiffre est désormais définitif, tandis que ceux de 2023 et 2024 seront réexaminés en septembre prochain, a rappelé l'INE.

Ces modifications s'inscrivent dans le cadre du cycle habituel de révision ordinaire des comptes natio-

naux mené par l'institut, en coordination avec la Banque d'Espagne et sur la base des données fournies par l'administration publique, rapporte l'AFP.

Les projections pour la quatrième économie de la zone euro restent optimistes, selon le gouvernement espagnol, qui a relevé mardi de 0,1 point, à 2,7 %, ses prévisions de croissance du PIB en 2025.

"Nous avons également des perspectives positives jusqu'en 2028, avec une croissance robuste, équilibrée et soutenue sur des bases solides", s'était alors réjoui le ministre de l'Économie, Carlos Cuerdo, qui a déclaré espérer que l'Espagne resterait cette année l'économie avancée affichant la plus forte croissance.

Le PIB espagnol a pour-

suivi sur sa tendance positive au premier trimestre au cours duquel il progressé de 0,6%, et au deuxième trimestre (+0,7%).

À l'instar du gouvernement, la Banque d'Espagne a relevé cette semaine ses prévisions de croissance pour 2025, les portant à 2,6 %, soit 0,2 point de plus que lors de sa dernière estimation et un dixième de point de plus que les projections du Fonds monétaire international (2,5%).

La ville-Etat de Brême en immersion dans l'univers culturel du Maroc

La ville-Etat de Brême, située au nord-ouest de l'Allemagne, a vibré trois jours durant (18 au 20 septembre) au rythme de la culture et des traditions marocaines, à l'occasion des Journées culturelles marocaines organisées par des associations et acteurs de la société civile germano-marocaine.

C'est sur la célèbre Place du marché, cœur historique et symbole institutionnel de l'Etat fédéré de Brême, que se sont tenues les festivités, qui ont réuni dans une ambiance de joie, de partage et de convivialité plusieurs centaines de visiteurs marocains, ainsi que des Allemands et des binationaux venus de tout le pays.

Surplombée par le Parlement régional et le Sénat de Brême, et avec en arrière-plan la Cathédrale Saint-Pierre, l'emblématique Place du marché, haut lieu de rencontre de la ville, a offert un cadre à forte portée symbolique à cette manifestation de la culture et des traditions marocaines.

Les journées se sont clôturées en apothéose par une grande scène musicale aux allures de festival, animée par des sonorités marocaines interprétées par plusieurs artistes, dont le chanteur de fusion Issam Kamal, fondateur du mythique groupe "Mazagan", qui a enflammé la Place du marché avec son répertoire de Chaâbi-Groove.

Alors que plusieurs jeunes DJ électrisaient tour à tour la scène, la Dakka Marrakchia a fait danser un large public, parmi lequel des touristes de toutes nationalités, avant que le groupe Al Gadra Bab Assahra, venu tout droit de Guelmim, ne prenne le relais pour rendre un vibrant hommage à l'art hassani et entraîner l'assistance dans un voyage lyrique au cœur du désert.

L'événement, soutenu par l'ambassade du Maroc en Allemagne et l'Office national marocain du tourisme (ONMT), a suscité un vif engouement auprès des Marocains établis à Brême, de ceux venus d'autres régions du pays, ainsi que des Brémois et de nombreux



visiteurs spontanés de passage dans le centre historique de la ville.

Même les supporters du Werder Brême et du SC Fribourg, dont les clubs s'affrontaient le même jour en Bundesliga, ont pris le temps de partager quelques instants, avant et après le match soldé par la défaite du Werder trois buts à zéro, autour de l'ambiance marocaine, mettant ainsi entre parenthèses leur rivalité sportive.

Les journées culturelles ont proposé un programme riche et diversifié, entre gastronomie, cinéma, humour et mémoire, déployé dans plusieurs lieux de la ville, des locaux du Sénat et des associations à la Place du marché, en passant par des restaurants pour les cours de cuisine, jusqu'à l'Institut français de Brême.

Ces ateliers de cuisine ont initié le public allemand ainsi que les jeunes d'origine marocaine à la préparation de plats emblématiques de la gastronomie marocaine, tels que le couscous et le tajine, tandis que des cinéastes marocains installés à Brême ont présenté leurs œuvres, ouvrant une fenêtre sur la créativité et la diversité culturelle du Maroc.

Plusieurs comédiens ont également animé ces Journées par des stand-up, alors que des pionniers de la commu-

nauté marocaine, installés à Brême depuis les années 60, ont partagé, à travers des témoignages, leur parcours et leur intégration dans cette ville portuaire et industrielle symbole de l'Allemagne d'après-guerre.

L'initiative a été saluée par plusieurs responsables politiques brémois, notamment des membres du Sénat de Brême, qui ont mis en avant la contribution de la communauté marocaine au développement local et l'importance de ces journées pour renforcer les échanges culturels.

Dans une déclaration à la MAP, l'ambassadeur du Maroc en Allemagne, Zohour Alaoui, s'est félicitée de cette initiative portée par les associations marocaines, saluant l'appui et l'ouverture manifestés par les responsables régionaux de Brême, qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Mme Alaoui a souligné que la culture constitue un patrimoine vivant essentiel du Maroc, qui s'exprime à travers la musique, la gastronomie, le cinéma et les arts, et reflète la richesse d'une tradition partagée. Selon elle, ces expressions sont autant de vecteurs qui favorisent la compréhension et la connaissance mutuelle entre les peuples.

La diplomate a, en outre, estimé qu'il est d'autant plus important que ce patrimoine soit approprié par la communauté marocaine vivant à l'étranger, car il constitue un lien supplémentaire de rattachement avec leur pays d'origine.

De même, il s'agit d'accompagner l'essor touristique exceptionnel que connaît actuellement le Maroc et de faire découvrir ce patrimoine vivant à une population allemande réputée pour son appétence à découvrir les cultures du monde.

Dans ce sens, elle a mis en avant la valeur de ces journées comme un pont culturel rapprochant Marocains et Allemands, à travers la découverte réciproque et le dialogue. L'ambassadeur a également insisté sur l'importance de telles initiatives pour nourrir l'amitié entre les deux pays et encourager une coopération toujours plus étroite sur les plans humain, social et culturel.

Dans le même esprit, la secrétaire d'Etat à la culture de l'Etat fédéré de Brême, Carmen Emigholz, s'est elle aussi réjouie de cette initiative de la communauté marocaine, qu'elle a considérée comme le symbole d'un parcours exemplaire de participation et d'intégration.

La responsable politique allemande a, par ailleurs, mis en avant l'ouverture et l'esprit de tolérance qui constituent l'essence de ces journées culturelles, conçues comme un espace de rencontre et de partage, accessible et inspirant pour l'ensemble des communautés de la ville-Etat de Brême.

Cet événement pluriartistique, qui a animé la ville de Brême pendant trois jours, a rappelé, de l'avis d'un grand nombre de participants, que la communauté marocaine de ce Land, issue de l'une des premières vagues de la diaspora installée en Allemagne dans les années 60, fait aujourd'hui partie intégrante du tissu socio-économique et politique de la région.

Yaoundé : Mohamed El Kadiri (MAP)

26^{ème} Festival Cèdre Universel du court métrage

"Silki Tarab" sacré Grand prix à Ifrane

Le film syrien "Silki Tarab" des frères Malas a remporté le Grand prix "Cèdre d'Or" de la 26^{ème} édition du Festival Cèdre Universel du court métrage d'Ifrane-Azrou, clôturée dimanche soir par une veillée en hommage aux anciennes gloires du sport national.

Dans la catégorie des films documentaires, le Grand prix a été décerné au film malien "Silence des origines" de la réalisatrice Fatoumata Tiyoucoulibali, tandis que le prix de la réalisation est revenu au film tunisien "Lâche-moi" de Jehan El Sebai. Le prix du jury a été attribué à "Les serpents" du réalisateur Joël Abou Chabke, alors qu'une mention spéciale a distingué le documentaire palestinien "Le voyage" de Saoud Mehna.

Concernant les courts métrages de fiction, le jury a accordé une mention

spéciale à "Inadapté" du réalisateur Tristan Zerbab et une autre à "La feuille percée" de Rami Lahrach. Le prix du meilleur scénario est revenu à "Bouteilles" de Yassin El Idrisi, tandis que le prix du jury a été attribué au réalisateur français Mohamed Bahsin pour son film "Are you volley ball".

Pour le concours des scénarios, le premier prix a été décerné à Ismail Ait Lahcen pour "Entretien", suivi du deuxième prix remporté par Nouredine Benkirane pour "Le soulier rouge". Deux mentions spéciales ont distingué "Enfant du soleil" d'Abdelilah Msouari et "Ordre de suppression" de Badi'a Smah Senoui.

La 26^{ème} édition du Festival Cèdre Universel du court métrage d'Azrou-Ifrane, qui avait donné son coup d'envoi

le 18 septembre, avait placé la préservation de la mémoire sportive marocaine au cœur de sa programmation, à travers des productions cinématographiques qui ambitionnent de documenter et de valoriser ce pan encore peu exploré du patrimoine national.

Dans une déclaration à la MAP, la championne olympique et présidente de la Fédération royale marocaine du sport pour tous, Nezha Bidouane, a souligné que "le sport est une forme de culture, et promouvoir la culture sportive est l'une de nos priorités".

Elle a relevé que le Maroc se prépare à accueillir la Coupe d'Afrique et la Coupe du monde en 2030, ce qui constitue "une excellente occasion de montrer notre hospitalité et notre capacité à organiser des événements de grande enver-

sure", mettant en avant l'importance de la mobilisation de tous les Marocains, "non seulement les responsables, mais aussi les citoyens, en tant qu'ambassadeurs de leur pays".

Au total, 28 films (14 fictions et 14 documentaires) étaient en compétition lors de cette édition marquée par des projections, des ateliers de formation, des rencontres autour des interactions entre le sport et le cinéma, ainsi qu'une cérémonie de reconnaissance dédiée aux sportifs marocains ayant marqué l'histoire nationale.

Organisée par l'Association "Cin-Club Enfance et Jeunesse", la 26^{ème} édition du Festival Cèdre Universel du court métrage d'Ifrane-Azrou s'est poursuivie jusqu'au 21 septembre dans les villes d'Ifrane et d'Azrou.

Abdelhamid Addou : *La RAM crée des ponts pour la mobilité des talents du cinéma africain*

La Royal Air Maroc (RAM) crée des ponts pour la mobilité des talents et des œuvres afin de faire vivre le cinéma africain ici et ailleurs, a indiqué dimanche soir à Yaoundé le président directeur général de la compagnie, Abdelhamid Addou.

Intervenant lors du dîner gala, organisé par la RAM en marge de la 29^e édition du Festival Ecran noirs, qui se tient du 20 au 27 septembre à Yaoundé, M. Addou a souligné, dans une allocution lue en son nom par le représentant régional de la RAM, Abdelhamid Addou : La RAM crée des ponts pour la mobilité des talents du cinéma africain

La Royal Air Maroc (RAM) crée des ponts pour la mobilité des talents et des œuvres afin de faire vivre le cinéma africain ici et ailleurs, a indiqué dimanche soir à Yaoundé le président directeur général de la compagnie, Abdelhamid Addou.

Intervenant lors du dîner gala, organisé par la RAM en marge de la 29^e édition du Festival Ecran noirs, qui se tient du 20 au 27 septembre à Yaoundé, M. Addou a souligné, dans une allocution lue en son nom par le représentant régional de la RAM au Cameroun, Nour Eddine Belayachi, que cet engagement s'inscrit dans la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour une Afrique unie, solidaire et confiante en son potentiel.

"La RAM accompagne depuis plus d'une décennie la croissance et le rayonnement du Festival Ecran noirs, en facilitant le déplacement des cinéastes, acteurs et professionnels internationaux et en soutenant les



initiatives qui permettent aux œuvres africaines de rayonner", s'est félicité M. Addou.

Le partenariat a été renouvelé pour les trois prochaines années, témoignant de l'engagement constant de la compagnie envers la culture du continent et en particulier envers le cinéma, ce langage universel qui façonne les imaginaires, a-t-il ajouté.

Abordant le thème de cette édition, "Les défis de la distribution du cinéma africain, sur et en dehors du continent", M. Addou a estimé que cette problématique est pertinente, car elle interroge la capacité collective à faire voyager les récits africains au-delà des

frontières, à les rendre accessibles, visibles et durables.

"Le Festival Ecran noirs, qui existe depuis près de trois décennies, incarne un espace de dialogue, de découverte et de mise en réseau indispensable, permettant l'émergence de nouvelles voix et ouvrant des horizons de diffusion essentiels à l'échelle continentale et internationale", a-t-il relevé.

Il a affirmé que "la raison de l'attachement de la RAM à Ecran noirs est la passion commune pour le 7^{ème} art", notant que le cinéma est un voyage extraordinaire qui rapproche les cultures et les peuples.

Il est donc naturel pour la RAM de soutenir l'essor du cinéma africain, dont la maturité séduit désormais les cinéphiles du monde entier, a-t-il précisé, rappelant que la compagnie soutient également le Festival panafricain du cinéma et de la télévision d'Ouagadougou (FESPACO) et le Festival international du film de Marrakech.

Au cœur de l'identité de la RAM se trouve la conviction d'être le pont qui connecte le monde au potentiel immense de l'Afrique dans tous ses domaines, économique, technologique, social et culturel, a-t-il soutenu, réitérant la foi de la compagnie dans le potentiel du continent et son engagement auprès des manifestations culturelles et artistiques, du cinéma à l'art contemporain, de Dakar à Yaoundé, d'Ouagadougou à Abidjan ou à Lagos.

Pour rappel, la RAM s'engage à assurer le transport international et la mobilité des invités et des professionnels du cinéma participant à la 29^e édition du Festival Ecran noirs, qui devra accueillir plus de 10.000 visiteurs et confirmer la maturité de ce rendez-vous culturel majeur.

Fondée en 1997 par l'association du même nom, cette manifestation cinématographique annuelle vise à promouvoir une culture cinématographique qui développe le discernement et encourage le débat, à favoriser les rencontres entre réalisateurs, comédiens et professionnels du 7^{ème} art, ainsi qu'à impulser la formation aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel.

Fête du cinéma 2025

Près de 60.000 spectateurs au rendez-vous dans tout le Maroc

La Fête du cinéma 2025, organisée durant quatre jours, du 11 au 14 septembre, a confirmé son succès en enregistrant près de 60.000 entrées dans l'ensemble des salles partenaires du Royaume, indique un communiqué des organisateurs.

Près de 28% de ces entrées ont concerné des films marocains, tels que "Ana machi ana", "My Friend", et d'autres titres qui ont séduit le public, précise la même source.

Cet engouement massif démontre l'attachement du public marocain au cinéma et à ses salles, qui ont vibré durant ces quatre jours au rythme de projections spéciales, de rencontres avec les professionnels et d'animations festives, soutient le communiqué.

Plus qu'un rendez-vous culturel, la Fête du cinéma s'est affirmée comme un moment de partage et de célébration populaire, accessible à tous grâce à une tarification unique et attractive de 30 DH la séance. Des familles, des cinéphiles, mais aussi un nouveau public curieux ont répondu présent, prouvant que la salle reste un lieu d'émotion collective irremplaçable. "Avec près de 60.000 spectateurs, nous pouvons affirmer que le cinéma au Maroc a son public, et qu'il ne demande qu'à être fidélisé et élargi", soulignent les organisateurs, relevant que "la Fête du cinéma a tenu ses promesses : démocratiser l'accès au 7^e art et mettre en lumière l'importance des salles dans la vie

culturelle de nos villes".

Les organisateurs tiennent à remercier l'ensemble des partenaires institutionnels et privés, notamment le Centre cinématographique marocain, la Chambre des salles de cinéma, ainsi que les exploitants, pour leur mobilisation sans faille. Grâce à eux, cette édition a pu offrir un programme riche et festif, confirmant que la Fête du cinéma s'inscrit désormais comme un rendez-vous annuel incontournable.

En parallèle, la Fête du cinéma a également revêtu une dimension solidaire grâce à une opération menée en partenariat avec l'Association Yed Najma. Plus de 150 enfants issus de milieux défavorisés ont ainsi été invités à découvrir la magie du grand écran et à profiter de projections spécialement organisées pour eux. Une initiative qui souligne la vocation inclusive de cet événement et son engagement à rendre le cinéma accessible à toutes et à tous.

RAM au Cameroun, Nour Eddine Belayachi, que cet engagement s'inscrit dans la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour une Afrique unie, solidaire et confiante en son potentiel.

"La RAM accompagne depuis plus d'une décennie la croissance et le rayonnement du Festival Ecran noirs, en facilitant le déplacement des cinéastes, acteurs et professionnels internationaux et en soutenant

les initiatives qui permettent aux œuvres africaines de rayonner", s'est félicité M. Addou.

Le partenariat a été renouvelé pour les trois prochaines années, témoignant de l'engagement constant de la compagnie envers la culture du continent et en particulier envers le cinéma, ce langage universel qui façonne les imaginaires, a-t-il ajouté.

Abordant le thème de cette édition, "Les défis de la distribution du cinéma africain, sur et en dehors du continent", M. Addou a estimé que cette problématique est pertinente, car elle interroge la capacité collective à faire voyager les récits africains au-delà des frontières, à les rendre accessibles, visibles et durables.

"Le Festival Ecran noirs, qui existe depuis près de trois décennies, incarne un espace de dialogue, de découverte et de mise en réseau indispensable, permettant l'émergence de nouvelles voix et ouvrant des horizons de diffusion essentiels à l'échelle continentale et internationale", a-t-il relevé.

Il a affirmé que "la raison de l'attachement de la RAM à Ecran noirs est la passion commune pour le 7^{ème} art", notant que le cinéma est un voyage extraordinaire qui rapproche les cultures et les peuples.

Il est donc naturel pour la RAM de soutenir l'essor du cinéma africain, dont la maturité séduit désormais les cinéphiles du

monde entier, a-t-il précisé, rappelant que la compagnie soutient également le Festival panafricain du cinéma et de la télévision d'Ouagadougou (FESPACO) et le Festival international du film de Marrakech.

Au cœur de l'identité de la RAM se trouve la conviction d'être le pont qui connecte le monde au potentiel immense de l'Afrique dans tous ses domaines, économique, technologique, social et culturel, a-t-il soutenu, réitérant la foi de la compagnie dans le potentiel du continent et son engagement auprès des manifestations culturelles et artistiques, du cinéma à l'art contemporain, de Dakar à Yaoundé, d'Ouagadougou à Abidjan ou à Lagos.

Pour rappel, la RAM s'engage à assurer le transport international et la mobilité des invités et des professionnels du cinéma participant à la 29^e édition du Festival Ecran noirs, qui devra accueillir plus de 10.000 visiteurs et confirmer la maturité de ce rendez-vous culturel majeur.

Fondée en 1997 par l'association du même nom, cette manifestation cinématographique annuelle vise à promouvoir une culture cinématographique qui développe le discernement et encourage le débat, à favoriser les rencontres entre réalisateurs, comédiens et professionnels du 7^{ème} art, ainsi qu'à impulser la formation aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel.

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

NERVI	VOGUE CHÈRE	PÈGRE	SÉLECTION	L'HOMME À LA POMME	EXCÈS	GLABRE	PILLAGE
FLAMBÉE			SOLDE				
QUIDAM					POSSESSIF		
TANGIBLE			ARRIÉRÉ	CRACK		LETTRES DE BACH	
FIN DE VERBE	PAREIL				CUBE NOTE FER		AVANT LA MANIÈRE
TOTO	PRINCE TROYEN			FIN DE VERBE	PERÇA ATTACHE		
		A UNE FIN PARTIRAI				BROME NÉON	
RECONNUE VRAIE	NOTE PAS EMBALLÉ		TRAVAIL DE CHOIX ROULÉ		TRANCHÉ TRÈS COURT		
				ÂGE TITRE LÉGAL		D'UNE SEULE COULEUR	SUCRES
PLAQUE- MINE	VOYELLES HERBE		RECUEIL FORME D'AVOIR			EN DUO TOUT EN ANGLAIS	
			EN SALLE EN APNÉE		PRIVÉ EN TRANSE		
ADVERBE		MAÎTRE D'ÉTUDE				FOND DE SOCIÉTÉ	
MENU			EST À LONDRES		ARTICLE		

Solution mots flechés d'hier

A	J	O	U	R	E	P	A	R	I	A
U	B	I	Q	U	I	T	E	L	C	
S	S	U	P	E	T	E	R	O	I	R
C	E	L	E	A	U	E	M	R	O	
E	V	R	O	C	H	E	R	P	I	C
V	E	T	E	R	I	N	A	I	R	E
D	E	N	O	N	C	E	E	N	D	
I	A									E
A	C	O	N	C	A	T	I	O	N	S
T	I	T	R	A	G	E	F	O	I	
E	E									F

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouilhy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sali (Responsable)
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Mariama Farki
Elkardoussi Elmardi

Révision
Abdelmouein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab
(Ladyoune)
Abdelali khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubra Baghdadi
Latifa Mouhib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïher
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions
Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse: 130/64

Site web: www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017
www.oj.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2							■			
3										
4			■			■				
5		■								■
6				■				■		
7							■			
8				■					■	
9		■			■					
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Donc enrhumé
- 2- Son d'alarme - Fut capable
- 3- Homme de couleurs
- 4- Interjection - Eclot - Ventilé
- 5- Autorisée
- 6- Personnel - Lieu d'amour - Font une nièce
- 7- Oublieux - Peau-Rouge
- 8- Relatif - Le lot du faible
- 9- Nickel - Coup fort au volley
- 10- L'âme est celle du corps

VERTICALEMENT

- 1- Sens de la beauté
- 2- Démence - Organe mondial
- 3- Appel - Saisissent
- 4- Teinture naturelle - Id est
- 5- Pension
- 6- Décédé - Division cellulaire
- 7- Attaque rapide - Lettres de tarmac
- 8- Guettés - Etat US
- 9- Nuancèrent - Affirmatif
- 10- Auxiliaire - Il se confesse

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	H	A	U	T	U	R	I	E	R	E
2	A	V	E	R	T	I	S	S	E	S
3	B	A	L	■	E	T	E	T	E	S
4	I	L	E	U	S	■	R	I	■	O
5	T	I	■	B	■	S	E	M	E	R
6	A	S	S	A	G	I	■	A	G	E
7	C	E	■	C	A	R	I	B	O	U
8	L	E	U	■	R	E	C	L	U	S
9	E	■	S	O	N	■	T	E	T	E
10	S	T	E	R	I	L	E	■	S	S

Grilles de sudoku

Facile

	6	7			3	1		
8	2						9	
3			8	9	1		2	
	3			5		8		
5	4					2		1
		8		1			7	
	8		6	4	5			7
	1						4	5
		6	1			9	8	

Moyen

4			7	3		9	2	
9	2		8					
		7	4					
		9		6			4	
		1		8		7		
8				3		1		
					9	2		
					8		5	3
7	5		3	4				6

Difficile

		7	8			5		
				6	2			3
		3			7	2		
								1
3			7	1	9			6
5								
		5	9			4		
1			3	7				
		2			4	7		

Expert

4	9							
			3					8
3	1	5						9
			8		4	9	2	
		6				8		
	7	8	1		3			
7					8	3		4
	1				5			
								5

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

9	7	3	8	6	1	5	4	2
8	2	5	9	4	3	1	6	7
6	4	1	7	2	5	9	8	3
2	3	6	1	8	4	7	9	5
7	5	8	2	3	9	4	1	6
1	9	4	6	5	7	3	2	8
5	6	9	4	7	8	2	3	1
3	1	2	5	9	6	8	7	4
4	8	7	3	1	2	6	5	9

Moyen

7	1	2	9	6	8	5	3	4
6	8	3	7	5	4	1	2	9
5	9	4	3	2	1	6	8	7
3	2	5	8	7	6	4	9	1
8	4	7	1	9	2	3	6	5
9	6	1	4	3	5	2	7	8
4	5	6	2	8	9	7	1	3
1	7	8	6	4	3	9	5	2
2	3	9	5	1	7	8	4	6

Difficile

6	3	4	9	2	5	8	1	7
9	7	5	6	1	8	2	4	3
2	1	8	4	3	7	9	5	6
5	6	1	3	8	4	7	9	2
3	2	7	5	6	9	1	8	4
4	8	9	2	7	1	6	3	5
7	5	2	8	9	3	4	6	1
1	9	3	7	4	6	5	2	8
8	4	6	1	5	2	3	7	9

Expert

9	3	1	4	8	6	7	2	5
5	6	7	9	1	2	4	3	8
8	2	4	5	7	3	9	6	1
3	4	6	2	5	1	8	9	7
1	7	5	3	9	8	2	4	6
2	9	8	6	4	7	5	1	3
4	1	3	8	2	5	6	7	9
7	5	9	1	6	4	3	8	2
6	8	2	7	3	9	1	5	4

MODIFICATION
I/- suivant au PV de l'AGE en date du 28/08/2025 de la société SFTGC SARL, il a été décidé:

*- Augmentation du capital social qui était actuellement SIX MILLION dirhams (6.000.000,00 dhs) d'une somme de CINQ CENT MILLE DIRHAMS (500.000,00 dhs) pour le porter ainsi à SIX MILLIONS CINQ CENT MILLE DIRHAMS (6.500.000,00 dhs) par la création et l'émission de 5000 parts sociales nouvelles d'une valeur de 100 dhs chacune.

La présente augmentation est faite par compensation des créances liquides et exigibles de porteur de parts sociales contre la société, par conséquent modification de l'article VI des statuts.

*- Nouvelle répartition du capital comme suit
- Mr AHMED LKAD 65 000 Parts Soit 6 500 000,00 DHS

TOTAL : 65 000 Parts Soit 6 500 000,00 DHS

* La mise à jour des statuts.
II/- Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au tribunal de commerce CASABLANCA le 17/09/2025 sous le numéro 988649.

N° 6277/PA

CONSTITUTION

I/- Aux termes d'un acte SSP du 03/09/2025 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée:

Dénomination : « MUBRATI » SARL

Objet : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger :

Fabrication de tissus d'ameublement et articles textiles ;Négociant ;

Marchand ou intermédiaire effectuant importation et exportation.

Siège Social : CASA-BLANCA, 75 BD ANFA ANG RUE CLOS DE PROVENCE ETG 8 APT B 103. Capital Social : 100 000,00 DHS (Cent Mille dirhams).

Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir :

Mr: HICHAM MOUTAWAKKIL 50.000,00 DHS

Mr: MOHAMED ER RADY 50.000,00 DHS

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au registre de commerce.

Gérance : Mr HICHAM MOUTAWAKKIL et Mr MOHAMED ER RADY désignés comme gérant pour une durée illimitée.

II-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 692699.

N° 6274/PA

CONSTITUTION

I/- Aux termes d'un acte SSP du 11/08/2025 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée:

Dénomination : « LISSAYA » SARL

Objet : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger :

Négociant ; Marchand ou intermédiaire effectuant importation et exportation.

Siège Social : CASA-BLANCA, 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APT 3.

Capital Social : 100 000,00 DHS (Cent Mille dirhams).

Apport :

L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir :

Mme: SAMIRA EZZAHER 50.000,00 DHS

Mme: AYA BANNOUR 50.000,00 DHS

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au registre de commerce.

Gérance : Mme SAMIRA EZZAHER désignés comme gérante pour une durée illimitée.

II-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 693459.

N° 6278/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE

DE L'INTERIEUR

WILAYA

MARRAKECH-SAFI

PREFECTURE

DE MARRAKECH

CERCLE BOUR

CAIDAT HARBIL

COMMUNE HARBIL

DIRECTION DES SERVICES COMMUNAL

Division des affaires t/j/e/s

Service des marchés

et travaux

AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT SIMPLIFIÉ

N : 24 / 2025

Le 07/10/2025 à 11h00 ; il sera procédé dans les bureaux de monsieur le président de la commune Harbil, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offres de prix pour Travaux : Fourniture d'enrobés bitumineux à chaud.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Neuf mille cinq cents Dirhams 00 CTS (9 500,00 DHS) L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 480 000 Dirhams TTC (Quatre Cent quatre-vingt mille dirhams et 00 cts).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28 et 29 du décret n° 2.22-431 du 08/03/2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de consultation. (Article 5).

Réservé aux très petites-petites et moyennes entreprises nationales, Coopératives, unions de coopératives et auto-entrepreneurs.

N° 6275/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE

DE L'INTERIEUR

WILAYA MARRAKECH-

SAFI

PREFECTURE

DE MARRAKECH

CERCLE BOUR

CAIDAT HARBIL

COMMUNE HARBIL

DIRECTION DES SERVICES COMMUNAL

Division des affaires t/j/e/s

Service des marchés

et travaux

AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT SIMPLIFIÉ

N : 23 / 2025

Le 07/10/2025 à 10h00 ; il sera procédé dans les bureaux de monsieur le président de la commune Harbil, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offres de prix pour Travaux : Travaux d'Entretien des Voies.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5 000,00 DHS (Cinq Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

270 000,00 Dirhams TTC (Deux Cent soixante-dix Mille dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28 et 29 du décret n° 2.22-431 du 08/03/2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de consultation. (Article 5).

Réservé aux très petites-petites et moyennes entreprises nationales, Coopératives, unions de coopératives et auto-entrepreneurs.

N° 6276/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE

DE LA SANTE

DELAGATION PREFEC-

TORE AIN CHOCK

CENTRE HOSPITALIER

PREFECTORAL

AIN CHOCK

AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT SIMPLIFIÉ SUR

OFFRE DE PRIX N°12/2025

(Séance publique)

Le 06/10/2025 à 10 heures,

il sera procédé à la salle de

réunion du CHP AIN

CHOCK 300 hay moulay

abdellah ain chock à l'ouverture

des plis relatifs à l'appel d'offres

ouvert simplifié sur offre de prix n 12-2025

relatif à :

ENTRETIEN DES ASCENSEURS

ET MONTE

CHARGE DU CHP AIN

CHOCK

Le dossier d'appel d'offres

doit être téléchargé à partir

du portail des marchés publics

accessible à l'adresse :

www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des

prestations établie par le maître

d'ouvrage est fixée comme

suit :

70 080.00 soixante dix mille

quatre vingt dirhams TTC

Le cautionnement provisoire

est fixé comme suit :

1 400.00 mille quatre cent

dirhams

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des

dossiers des concurrents

doivent être conformes

aux dispositions des

articles 30 à 34 du décret

n°2-22-431

relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent

déposer leurs dossiers par

voie électronique à l'adresse

électronique suivante :

www.marchespublics.gov.ma

Les prospectus et notices

exigés par le dossier d'appel

d'offres doivent être

déposés dans le bureau de

Monsieur le chef de la DRFH

de la Province d'Azilal

au plus tard le jour ouvrable

précédant la date d'ouverture

des plis ou remis séance

tenante au président de la

commission d'ouverture des

plis.

Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues

par l'article 2 du règlement

de consultation

N° 6279/PA

Malgré la suspension de l'impression, les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle, antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province d'Azilal
Secrétariat Général
D.R.F.H

Avis d'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n° : 98/2025/INDH/PAZ

Il sera procédé le **05 Novembre 2025 à 10 heures** dans le bureau de monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix concernant :

Achat de 23 Véhicules mini bus de 30 places destinés au transport scolaire, province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Dix Millions Deux Cent Quarante-Six Mille Cinq Cent Dirhams, 00 Cts (10 246 500,00 DHS).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

Deux Cent Quatre Mille Neuf Cent Dirhams, 00 Cts (204 900,00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Les prospectus et notices exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de Monsieur le chef de la DRFH de la Province d'Azilal au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 2 du règlement de consultation

N°6273 /PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Économie
et des Finances
Direction des Domaines
de l'État
**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT INTERNATIO-
NAL SUR OFFRES
DE PRIX**

N° 21/DDE/DSI/2025
Le 05 Novembre 2025 à 10
heures 00 minutes, il sera
procédé, dans la salle des
réunions de la Direction des
Domaines de l'État – Quar-
tier Administratif – Agdal -
Rabat, à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres ou-
vert international sur offres
de prix n°
21/DDE/DSI/2025 du
05/11/2025 pour l'acquisition
des licences d'utilisation
des logiciels de virtualisation
installés au niveau de la Di-
rection des Domaines de
l'État avec mise à jour et mi-
gration de la plateforme (no-
minale et secours) vers de
nouveaux hosts, en lot
unique.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail marocain des
marchés publics accessible à
l'adresse : [www.marchespub-
lics.gov.ma](http://www.marchespub-
lics.gov.ma).
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de deux millions
neuf cent soixante-seize
mille (2 976 000,00) dirhams
toutes taxes comprises.
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de quar-
ante-cinq mille (45 000,00
DH) Dirhams.
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doivent
être conformes aux disposi-
tions des articles 30 à 34 du
décret n° 2.22.431 relatif aux
marchés publics.
Les concurrents doivent dé-
poser leurs plis par voie élec-
tronic dans le portail
marocain des marchés pub-
lics accessible à l'adresse :
[www.marchespub-
lics.gov.ma](http://www.marchespub-
lics.gov.ma).
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de consultation.

N° 6242/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA REGION
DRAA-TAFILALET
PROVINCE
D'ERRACHIDIA
CERCLE D'ARFOUD
CAIDAT AARAB
SEBAH ZIZ
COMMUNE AARAB
SEBAH ZIZ
Avis d'appel d'offres
ouvert national
N° :10/2025

Le 22/10/2025 à 11 h il sera
procédé, dans le bureaux de
Mr le président de la commu-
ne
Aarab Sebah Ziz, à l'ouver-
ture des plis relatif à appel
d'offres ouvert national, sur
offres des prix n°10/2025
pour: TRAVAUX DE
CONSTRUCTION ET AME-
NAGEMENT DES PISTES
DANS LE CADRE DE LA
CONVENTION DE PARTEN-
ARIAT ENTRE LE
CONSEIL PROVINCIAL ET
LA COMMUNE D'AARAB
SEBAH ZIZ.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse :
[www.marchespub-
lics.gov.ma](http://www.marchespub-
lics.gov.ma)

a L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 2 907 600,00
dirhams ttc (deux millions
neuf cent sept mille ,six cent
dirhams).
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de : 50
000,00 dhs Cinquante mille
dirhams)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doivent
être conformes aux disposi-
tions des articles 30 à 34 du
décret relatif aux marchés
publics.
Les concurrents doivent dé-
poser leurs plis par voie élec-
tronic dans le portail des
marchés publics accessible à
l'adresse [www.marchespub-
lics.gov.ma](http://www.marchespub-
lics.gov.ma)

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du règlement
de consultation.

N° 6245/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA REGION
DRAA-TAFILALET
PROVINCE
D'ERRACHIDIA
CERCLE D'ARFOUD
CAIDAT AARAB
SEBAH ZIZ
COMMUNE AARAB
SEBAH ZIZ
Avis d'appel d'offres
ouvert national
N° :11/2025

Le22/10/2025 à 14h il sera
procédé, dans le bureaux de
Mr le président de la commu-
ne
Aarab Sebah Ziz, à l'ouver-
ture des plis relatif à appel
d'offres ouvert national, sur
offres des prix n°11/2025,
pour : TRAVAUX DE
CONSTRUCTION ET AME-
NAGEMENT DES PISTES A
LA COMMUNE AARAB
SEBAH ZIZ (tranche 02).
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse :
[www.marchespub-
lics.gov.ma](http://www.marchespub-
lics.gov.ma)

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 1 993 440 dhs
TTC (Trois Millions quatre
cent trente-trois mille six
cent vingt-trois dirhams et 96
centimes).
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de : 30
000,00 dhs (trente mille di-
rhams)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doivent
être conformes aux disposi-
tions des articles 30 à 34 du
décret relatif aux marchés
publics.
Les concurrents doivent dé-
poser leurs plis par voie élec-
tronic dans le portail des
marchés publics accessible à
l'adresse [www.marchespub-
lics.gov.ma](http://www.marchespub-
lics.gov.ma)

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du règlement
de consultation.

N° 6243/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
et la Protection sociale
Direction Régionale
de Fès-Meknes
Délégation Provinciale
D'El Hajeb
Centre Hospitalier
Provincial d'El Hajeb
AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT SIMPLIFIE
SUR OFFRE DE PRIX
N° 19/2025/CHP/ELH
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 09/10/2025 à 10H00mn,
il sera procédé dans le Bu-
reau des Marchés du CHP El
Hajeb, à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offre ou-
vert Simplifié sur offres de
prix N° 19/2025/CHP/ELH
du 09/10/2025 Pour : «
Fourniture et installation des
équipements médico-tech-
niques Destinés au Service
Traumatologie Centre Hospi-
talier Provincial d'El
Hajeb.»

Le dossier d'appels d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse
électronique suivante :
[www.marchespub-
lics.gov.ma](http://www.marchespub-
lics.gov.ma)

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à :
996 000,00 DH (Neuf Cent
Quatre Vingt Seize Mille Di-
rhams)

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de : 19
000,00DH (Dix Neuf mille
Dirhams)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doivent
être conformes aux disposi-
tions des articles 30 à 34, du
décret n°2-22-431 relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
[www.marchespub-
lics.gov.ma](http://www.marchespub-
lics.gov.ma).
La Documentation techni-
ques exigée par le dossier
d'appel d'offres doit être dé-
posé dans le bureau des
marchés du CHP El Hajeb
au plus tard le jour ouvrable
précédant la date d'ouver-
ture des plis ou remis séance
tenante au président de la
commission d'ouverture des
plis. Ce pli doit être fermé et
porter de façon apparente la
mention « documents tech-
niques ». Le dépôt des docu-
ments techniques peut être
effectué par voie électro-
nique via l'adresse-
[www.marchespub-
lics.gov.ma](http://www.marchespub-
lics.gov.ma)
a- dans l'envoie 01 : Dos-
sier Administratif et Tech-
nique.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 04 du Règlement
de Consultation.

N° 6244/PA

Royaume du Maroc
Région de Marrakesh-safi
Province de Youssoufia
Cercle d'Hmar
Commune territoriale
Avis D'appel D'offres
Ouvert sur offres des prix
n° : 07 et 08/2025

LeJOURD116 Octobre 2025 à
11 h il sera procédé au bu-
reau du président de la com-
mune une offre des prix
relatif à l'occupation du do-
maine public par la construc-
tion d'un bâtiment (souk
hebdomadaire sebtjour et
l'abattoir) pendant douze-
mois.

Les dossiers d'appel d'offres
doivent être téléchargés à tra-
vers le portail des marchés
publics « [www.marchespub-
lics.gov.ma](http://www.marchespub-
lics.gov.ma) » et conformé-
ment aux dispositions des
articles 27-28 et 29 du décret
n° 2-22-431 relatif aux
marchés publics.
-La caution du souk hebdo-
madaire

-Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
(20.400.00dh).

-L'estimation est fixée à la
somme de : (6.800,00 dh).

-L'affermage du l'abattoir.

-Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
900,00dh).

-L'estimation est fixée à la
somme de : (150,00 dh)
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau d'ordre de la Commune
de Jdour.

- Soit les remettre au prési-
dent du jury au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.

- Soit déposer leurs plis par
voie électronique a partir du
portail des marchés publics
[www.marchespub-
lics.gov.ma](http://www.marchespub-
lics.gov.ma)

Les pièces justificatives sont
celles prévues par l'article 07
du cahier de charge.

N° 6246/PA

Royaume Du Maroc
Ministère De L'intérieur
Région Marrakech Safi
Province de Safi
Commune Seb't Gzoula
Avis D'appel D'offres Ou-
vert Simplifié
N° 02/2025/GZL

Le 08 /10/ 2025 à 11 h, il
sera procédé à la Salle des
Réunion au siège de la com-
mune SEBT GZOUOLA l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert Sim-
plifié ayant pour objet Achat
De Matériels électriques
pour l'entretien D'éclairage
Public. Le dossier d'appel
d'offre, peut être retiré au-
près du Bureau des Marchés
publics à la Commune de
sebt gzoula ou le télécharger
à partir du Portail des Mar-
chés Publics: [www.marches-
pub-
lics.gov.ma](http://www.marches-
pub-
lics.gov.ma)

chés Publics: [www.marches-
pub-
lics.gov.ma](http://www.marches-
pub-
lics.gov.ma).

• Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
Trois mille neuf cent Di-
rhams (3900 ,00 Dirhams.)

• L'estimation du coût des
prestations objet de l'appel
d'offre est fixée à CENT
QUATRE-VINGT dix SEPT
MILLE DEUX CENT
VINGT DHS et 00 Centimes
(197.220,00dhs), toutes taxes
y comprises.

Le contenu, la présentation,
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doivent
être conformes aux disposi-
tions des articles 30 à 34 et
135 du décret n°2-22-431 du
15 chaabane 1444 (8 mars
2023) relatif aux marchés pu-
blics ; ainsi que les articles 9
et 12 de l'arrêté du ministre
délégué auprès de la minis-
tre de l'économie et des fi-
nances, chargé du budget n°
1692-23 du 4 hija 1444 (23
juin 2023) relatif à la dématé-
rialisation des procédures,
des documents et des pièces
relatifs aux marchés publics
Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés publics accessi-
ble à l'adresse [www.march-
espub-
lics.gov.ma](http://www.march-
espub-
lics.gov.ma) et
constituer leurs cautionne-
ments provisoires par voie
dématérialisée.

-Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 05 du règlement
de la consultation.

- Les prototypes, prospectus,
notices ou autres documents
techniques concernant les ar-
ticles mentionnés au dossier
d'appel d'offres doivent être
déposés au service des mar-
chés publics communal le

07 /10/2025 avant 16H .
N° 6247/PA

FONDATAX
Conseil financier et fiscal
**DREAMCOL PEIN-
RURES **SARL AU
Société à responsabilité
limitée a associé unique
Au capital
de 100 000,00 Dirhams
Siège social : 26, AVENUE
MERS SULTAN, ETAGE 1
APPT 3-CASABLANCA
R.C. : 693521

AVIS DE CONSTITUTION
Au terme d'un acte ssp en
date du 09 SEPTEMBRE
2025, il a été institué une so-
ciété à responsabilité limitée
a associé unique avec les ca-
ractéristiques suivantes :
1-Dénomination: DREAM-
COL PEINRURES
2-Siège social : 26, AVENUE
MERS SULTAN, ETAGE 1
APPT 3-CASABLANCA Acti-
vité : Fabrication de pein-
tures, vernis, encres et
mastics.
4-Capital :
• MR KHALID MAJDI fait
apport en numéraire de la
somme de 100.000 DH, divi-
sée en 1000 parts sociales de
100 DH chacune
5-Gérance:
• MR KHALID MAJDI est
désigné gérant unique de la
société pour une durée in-
déterminée.

6-l'exercice comptable dé-
bute le 1er janvier et se ter-
mine le 31 décembre.
L'immatriculation au regis-
tre de commerce a été effec-
tuée au tribunal de
commerce de Casablanca
sous le numéro de dépôt
légal 988373 le 16/09/2025
N° 6248/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE FOUH BEN SALAH
COMMUNE DE BRADIA

AVIS RECTIFICATIF N°:2

Suite à l'avis d'appel d'offre ouvert national N°9/2025 relatif aux travaux d'assainissement
liquide au DOUAR OULED DRIS publié le 16/08/2025 la libération, le président de la commune
BRADIA informe que la date d'ouverture des plis est reportée au 10/10/2025 a 10h00 matin.

N°6250 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH -SAFI
PROVINCE DE SAFI
COMMUNE DE JEMAA SHAIM

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°19/2025 du 30/09/2025

Le président de la commune Jemaa Shaim province Safi porte à la connaissance des concurrents
intéressés que des rectifications sont apportées à l'avis d'appel d'offre ouvert N° 19/2025 relatif aux :

**LOCATION D'UN REMORQUE POUR LE TRANSPORT DES DECHETS AVEC SERVICE DE CHARGEMENT A LA
CHARGE DU PRESTATAIRE VERS LA DECHARGE DE SAFI AU PROFIT DE LA COMMUNE DE JEMAA SHAIM
PROVINCE SAFI.avis de l'appel d'offres, publié dans le journal LIBERATION édition n°10612 du 19/09/2025 -
page 20**

Les rectifications apportées sont :

- > l'appel d'offre ouvert simplifié N° 19/2025 du 03/10/2025 au lieu de l'appel d'offre ouvert N° 19/2025 du 30/09/2025.
- > L'ouverture des plis prévu initialement le 30/09/2025 à 12h est reportée au 03 octobre 2025 à 10 H00 .

N°6251 /PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie
et des Finances
Direction des
Domaines de l'Etat
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL SUR OFFRES
DE PRIX

N° 20/DDE/DSI/2025
Le 16 Octobre 2025 à 10
heures 00 minutes, il sera
procédé, dans la salle des
réunions de la Direction
des Domaines de l'Etat -
Quartier Administratif -
Agdal - Rabat, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert national sur
offres de prix n°
20/DDE/DSI/2025 du
16/10/2025 pour la réalisation
des prestations de
maintenance du portail
intranet de la Direction des
Domaines de l'Etat en lot
unique.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail marocain des
marchés publics accessible
à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de Trois cent
douze mille dirhams (312
000,00 DHS TTC).
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
Six mille (6 000,00) Di-
rhams.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30

à 34 du décret n° 2.22.431
relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs plis par voie
électronique dans le portail
marocain des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de consultation.

N° 6254/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
CAIDAT BENI OUA-
RAINE EL GHARBIA
COMMUNE DE SMIA
DIRECTION
DES SERVICES
BUREAU TECHNIQUE
ET MARCHES
AVIS APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ SUR
OFFRES DES PRIX
N° 02/2025

Le 06/10/2025 à 11 H, Il
sera procédé dans la salle
des réunions de la Commu-
ne de Smia l'Ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert simplifié
sur offres de prix, pour :
FURNITURE ET POSE DE
(08) HUIT ABRIS BUS ME-
TALLIQUES AUX DIFFE-
RENTS DOUARS DE LA
COMMUNE SMIA
• Le dossier d'appel d'offre
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics : www.marchespublic.gov.ma.
Le Cautionnement Provi-

soire est fixé à la somme de
Trois Mille dirhams DH
(3.000,00 dirhams).
* L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 150.000,00
dhs (Cent Cinquante Mille
Dirhams) TTC.

• Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30,
34 du Décret N°2-22-431.

- • En application de l'arti-
cle 6 de l'arrêté de la minist-
re de l'économie et des
finances n° 1982-21 du 9
juin 2021 relatif à la dématé-
rialisation des procédures
de passation des marchés
publics et des garanties pé-
cuniaires, le dépôt et le re-
trait des plis et des offres
des concurrents s'effectuent
seulement par voie électro-
nique via le portail maro-
cain des marchés publics
(www.marchespublic.gov.ma).

- • Les pièces justificatives
à fournir sont celles pré-
vues par l'article 9 du régle-
ment de consultation.

- * Le maître d'ouvrage pré-
voit Une visite des lieux
dans les conditions prévues
au i du paragraphe 1 du I de
l'article 23 du présent
décret. et ce Le
25/09/2025/ à 11.30 H
N° 6255/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education
Nationale, du préscolaire

et des Sports
Académie Régionale
d'Éducation et de Forma-
tion Marrakech Safi
Direction Provinciale d'El
Kelaa des Sraghna
Service des affaires admini-
stratives et financières
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
SUR OFFRES DES PRIX
N° 37/KS/2025

Le 16/10/2025 à 10 H, il
sera procédé, dans la salle
des réunions de la direction
provinciale d'El Kelaa des
Sraghna, sise à Boulevard
Youssef Ibn Tachafine, El
Kelaa des Sraghna à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert na-
tional sur offres des prix N°
35/KS/2025, en lot unique
pour :
Travaux d'achèvement de
construction de l'école
communautaire Oulad
Hamza à la commune
Oulad Sbih, province El
Kelaa des Sraghna, en lot
unique.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
« www.marchespublics.gov.ma ».

• L'estimation des coûts
des travaux établit par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de :
(6 702 804,00 DH) Six mil-
lions sept cent deux mille

huit cent quatre dirhams.
• Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
(130 000,00 DH) Cent
trente mille dirhams.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2.22.431
du 15 chaabane1444 (8
mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.

➤ Les certificats de qualifi-
cation et de classification
demandés sont :

- Secteur : A (Construc-
tions) - Qualification : A 2
(Travaux courants en béton
armé -maçonnerie pour bâti-
ment)
- Classe : 3
Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
« www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du règlement
de consultation.

N° 6256/PA

IRONEXAI
Siège social : RESIDENCE
PRIMA OFFICE
N 105 APPT 16 ETG 3
ANGLE 11 JANVIER ET
MOSTAFA MAANI
Casablanca.

I- Au terme d'un acte sous

- seing privé en date du
10/09/2025 à Casablanca, il
a été établi les statuts de la
société à responsabilité li-
mitée d'associé unique
dont les caractéristiques
sont les suivants :

* Objet : la société a pour
objet directement : Activi-
tés de programmation in-
formatique ; - Conseil en
systèmes informatiques ;
- Cybersecurity & Intelli-
gence Artificielle (AI) ; -
SAP Data Analytics ; - Fi-
nancial Predictive Analy-
tics. * Dénomination : «
IRONEXAI »

* Siège : RESIDENCE
PRIMA OFFICE N 105
APPT 16 ETG 3 ANGLE 11
JANVIER ET MOSTAFA
MAANI Casablanca. -
Durée : 99 ans. -Capital :
100.000,00 DHS souscrits en
numéraire et divisé en
1.000 parts de 100,00 DHS
toutes libérées, répartie
comme suit : Monsieur
SADKAOUI M'HAMED:
1000 PARTS, -Gérance : La
société est Gérée Et Admi-
nistrée par : Monsieur
SADKAOUI M'HAMED
pour une durée illimitée. -
Année sociale : 1er janvier
au 31 décembre. II- Le
dépôt légal a été effectué au
Greffe du Tribunal de Com-
merce de Casablanca sous
le N° 988722 en date du
17/09/2025, RC N° 693931.
N° 6257/PA



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
دفة الدار البيضاء
عمالة المحمدية
جماعة عين درودة
مصلحة الشؤون الاقتصادية

قرار حول بحث المنافع والمضار

إن السيد رئيس مجلس جماعة عين درودة

- بناء على قانون التنظيم رقم 113-14 المتعلق بالجماعات الصادر بتنفيذه الظهير الشريف رقم 1-115-85 المؤرخ في 20 رمضان 1436 الموافق ل 07 يوليوز 2015 خاصة المادة 100 والمادة 103 منه.

- بناء على مقتضيات الفصل الرابع من الظهير الشريف المؤرخ في 3 شوال 1332 (25 غشت 1914) المتعلق بطبقة المؤسسات الوحدية، المشوشة أو الخطيرة وكذا الظهار التي عبرته و أتممته.

- بناء على القرار الوزاري المؤرخ في 22 جمادى الثانية 1352 (13 أكتوبر 1933) الذي من بمقتضاه ترتيب المؤسسات المزعجة الغير المشوشة و الخطيرة كما تم تغييره و تكميمه.

- وذلك تبعا لتطلب المؤرخ في : 2025/09/10

- و الذي تقدمت به شركة BIM MAROC ممثلة من طرف :
EL AMRI HOCHAM : 1 الممثل القانوني
FANGARI SALAHEDDINE : 2 الممثل القانوني

- للتحول على رخصة : الأسواق المتكثرة الصغيرة (مساحتها بين 100 و 400 م²)

- بالمحل الكائن : N105,106 et 107 Ville Nouvelle de Zenata Prefecture de Mohammeda Commune d'Ain Harrouda

بقر :

الفصل الأول : أن بحثا لتكشف عن المنافع والمضار مدته 15 يوما سيبدأ ابتداء من تاريخ استكمال الملف من طرف صاحب التطلب
الفصل الثاني: يوقع سجل البحث ب جماعة عين درودة ، عمدة الرضى حيث يمكن للعموم تسجيل ملاحظاتهم وذلك خلال أوقات العمل الرسمية.

در في : جماعة عين درودة بتاريخ 19/09/2025

إمضاء الرئيس




N°6253/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA
LOGISTIQUE DE RHAMNA

Objet : Travaux d'amélioration du niveau de service de la RR206 du PK 86+050 (Ex PK 24+200) au PK 103+250 (Ex PK 07+000) - Province de Rhamna-

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° RHA/ 16/2025
OUVERTURE DES PLS LE 16/10/2025

Le 16/10/2025 à 10h30 (Dix heures et demi), il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport et de La logistique de Rhamna (Benguerir) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix pour les :

Travaux d'amélioration du niveau de service de la RR206 du PK 86+050 (Ex PK 24+200) au PK 103+250 (Ex PK 07+000) - Province de Rhamna-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **42 183 488,40 Dhs (Quarante-deux Millions Cent quatre-vingt-trois Mille Quatre cent quatre-vingt-huit Dirhams et Quarante centimes).**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **645 000,00 Dhs (Six Cent Quarante Cinq Mille Dirhams).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent **obligatoirement** déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de consultation.

N°6252/PA

PRUDENCIA (EX MEDIEXPERTS ACADEMY)
Société à responsabilité limitée
« Intermédiaire d'assurances régi par la loi n°17-99 Portant code des assurances »
Au capital social de 100 000,00 DHS

SIÈGE SOCIAL : 39 RUE AL FOURAT 2EME ETAGE MAARIF CASA-BLANCA, MAROC
Avis de changement
Par les décisions des assemblées générales extraordinaires tenues les 14/07/2025, 15/07/2025 et 21/07/2025, il a été décidé

ce qui suit :
• Cession de 30 parts sociales par M. Soufiane RAID au profit de Mme Hanane ABID.
• Cession de 30 parts sociales par M. Adil BELMOKADEM au profit de Mme Hanane ABID.
• Changement de la dénomination sociale de la société, de « MEDIEXPERTS ACADEMY » à « PRUDENCIA » Intermédiaire d'assurances régi par la loi n°17-99 Portant code des assurances.
• Modification de l'objet social, désormais : COUR-TAGE D'ASSURANCE.

• Conférer les pouvoirs de la gestion et la signature à Mme Hanane ABID
La Société est immatriculée au registre de commerce du tribunal de commerce de Casablanca sous N° 215771
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de CASABLANCA

le 17/09/2025 sous N° 988532
Pour extrait et mention
PRUDENCIA
Intermédiaire d'assurances
Régi par la loi n°17-99
Portant code des assurances

N° 6267/PA

Royaume du Maroc
Société de Développement Local
Grand Agadir pour la Mobilité
et les Déplacements Urbains
S.A.

المملكة المغربية
شركة التنمية الحضرية
لكبير اكبر لتتق والتقلات الحضرية
ش.م

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS (SEANCE PUBLIQUE)

Il sera procédé aux dates et heures ci-dessous, dans la salle de réunion de la Société de Développement Local Grand Agadir pour la Mobilité et les Déplacements Urbains, site aux bureaux N° 20-21-22, 2^{ème} Etage Immeuble IGOUJAR Avenue des FAR Agadir, à l'ouverture en séance publique du pli relatif à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix ayant pour objet la réalisation de :

N° Appel d'offre	Désignation	Estimation En Dhs TTC	Caution Provisoire en Dhs	Réserve à la PME	Date d'ouverture des plis
26/2025/GAMDU	PROJET DE REALISATION DU DEUXIEME CENTRE DE MAINTENANCE ET DE REPARATION DU GRAND AGADIR- LOT 1 : TRAVAUX DE REALISATION DE L'AIRES REPARATION ET DES STATIONS DE LAVAGE ET SERVICE	31 954 926.00	450 000.00	Non	15 octobre 2025 à 11h00

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de la consultation et aux articles 27,28, 29 et 31 du règlement des marchés de la société. Ce règlement des marchés est téléchargeable dans le site de la société www.agadirmobilité.ma.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Une visite des lieux sera organisée le **02 octobre 2025** à 10h00, lieu de rencontre est le siège de la SCL GAMDU sis au N°20-21-22, 2 Etage, Imm. IGOUJAR Av. des FAR AGADIR.

Les documents techniques demandés dans l'article 15 du RC doivent être déposés dans le bureau N°21, 2^{ème} Etage Immeuble IGOUJAR Avenue des FAR - Agadir au plus tard le **14 octobre 2025** avant 12 heures.

Société de développement local Grand Agadir pour la Mobilité et les Déplacements Urbains SA
Capital: 8.000.000,00 Dirhams - Siège social: N°20-21-22 Deuxième Etage Immeuble IGOUJAR (Ex Hôpital N°21) Avenue des FAR Agadir
Tél : +332 5 28822330 - Fax : +332 5 28822340
TP : 48300389 - ICE : 0021779000003 - RC : 43415-19 - 34452309

N°6265 /PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة بني ملال خنيفرة
إقليم دريكة
جماعة وادي زم
مجلس الشيوخ الإقليمي

قرار حول بحث المنافع والمضار

إن السيد رئيس مجلس جماعة وادي زم

بناء على قانون التنظيم رقم 113-14 المتعلق بالجماعات الصادر بملفها الظهير الشريف رقم 1-115-85 المؤرخ في 20 رمضان 1436 الموافق لـ 07 يونيو 2015 ذاته المادة 100 والمادة 103 منه.
بناء على مقتضيات الفصل الرابع من الظهير الشريف المؤرخ في 3 شوال 1332 بمقتضى 25 (1994) المتعلق ببطاقة المؤسسات الوترية المشوشة أو الخطيرة وكذا الظهور التي عززت والمصحة.
بناء على القرار الوزاري المؤرخ في 22 جمادى الثانية 1352 (13 أكتوبر 1933) الذي تم بمقتضاه ترتيب المؤسسات المصنفة الغير الخطرة في الخطورة كما تم لتغييره وللتمهيد.
وذلك ليعا لتلك المؤرخ في : 2025/08/06
و الذي لتعدوات به التماسي وواد
المتحول على ركنه : الحداثة والتقدم
بالعدل الكائن : 787 حي الحرشة وادي زم

بالر :

الفصل الأول : أن يمثا لتكليف من المنافع والمضار جملة 15 يوما سيطلع ليداء من تاريخ استكمال الطلب من طرف صاحب الطلب الفصل الثاني : يوضع سجل البحث ب جماعة وادي زم . مصلحة الرصد حيث يمكن للمصوم لتسجيل ملاحظاتهم وذلك خلال اوقات العمل الرسمية

حز في : جماعة وادي زم بتاريخ : 22/09/2025
إمضاء الرئيس

VICE PRÉSIDENT
Signé par : **ELABRAHIM RAHALI**
OUEJ ZEM
le 22/09/2025

N°6264 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GÉNÉRAL
D.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 34/INDH/2025

Le 16/10/2025 à 09h00 IL sera procédé dans les bureaux du service des marchés au secrétariat général de la province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix, pour : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 2 UNITES PRESCOLAIRES TYPE 1 A LA COMMUNE TOUNFITE (DOUARS : ICHMHANE ET AIT OUCHEN) AU CERCLE TOUNFITE - PROVINCE DE MIDELT.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **SIX CENT ONZE MILLE SEPT CENT VINGT QUATRE DIRHAMS ET 00 CENTIMES (611 724,00 DIRHAMS), T.T.C**

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de **DOUZE MILLE (12 000,00) DIRHAMS.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublic.gov.ma conformément à l'arrêté du (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°06 du règlement de consultation ;

*** Pour les concurrents installés au Maroc**
Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
A	A2	5

N°6266 /PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة إقليم دريكة
قيادة السعدات
جماعة السعدات

إعلان
بتنظيم امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة محرج من الدرجة الثانية

إن رئيس جماعة السعدات
بناء على الظهير الشريف رقم 1-58-008 الصادر في 4 شعبان 1377 (24 فبراير 1958) بمثابة النظام الأساسي العام للتوظيف العمومية حسبما وقع تغييره وتتميمه.
بناء على الظهير الشريف رقم 1-15-85 الصادر في 20 من رمضان 1436 (7 يونيو 2015) بتفويض القانون رقم 14-14 المتعلق بالجماعات.
بناء على المرسوم رقم 2-17-451 الصادر في 4 ربيع الأول 1439 (23 نونابر 2017) بمن نظام للمحاسبة العمومية الجماعات ومؤسسات التعاون بين الجماعات .
بناء على المرسوم الملكي رقم 401-67 الصادر في 13 من ربيع الأول 1387 (22 يونيو 1967) بمن نظام عام للمعارف والامتدادات الخاصة بولوج أسلاك ومسابقات الإجازات العمومية كما وقع تغييره وتتميمه.
بناء على المرسوم رقم 2-62-344 بتاريخ 15 صفر 1383 (8 يوليو 1963) بتحديد سلم الأجور وشروط ترفي موظفي الدولة في الرتبة و الدرجة كما وقع تغييره وتتميمه
بناء على المرسوم رقم 2-73-722 الصادر في 6 ذي الحجة 1393 (31 ديسمبر 1973) بتحديد سلم ترتيب موظفي الدولة و المحطة و هيئتها كما وقع تغييره وتتميمه
بناء على المرسوم رقم 2-10-454 الصادر في 20 من ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة المحررين المشتركة بين الوزارات و لا سيما المقتضى 10 و 15 منه.
بناء على المرسوم رقم 2-11-270 الصادر في 28 رجب 1432 (إتقح يوليو 2011) بتغيير و تنميم المرسوم رقم 04-403-2 الصادر في 29 شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) بتحديد شروط ترفي موظفي الدولة في الدرجة أو الإقرار حسبما وقع تغييره وتتميمه
بناء على المرسوم رقم 2-05-1367 الصادر في 29 من شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) بتحديد مسطرة لتطبيق و تقييم موظفي الإجازات العمومية
بناء على قرار الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتحديث اللوائح العامة رقم 1173-11 الصادر في 23 من جمادى الأولى 1432 (27 أبريل 2011) بتحديد شروط و إجراءات و برنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة محرج من الدرجة الثانية

بشرا ما يليه

التفصيل الأول : ينظم امتحان الكفاءة المهنية للمعلمين يوم السبت 2025/11/08 بمقر جماعة السعدات
التفصيل الثاني : يشمل امتحان الكفاءة المهنية الدرجات المهنية في الجدول التالي :

الإطار الأساسي	إطار الترفي	تاريخ تنظيم الامتحان	أجر اهل الامتحان	شروط وواج الامتحان	المناسب المتأري بشأنها
محرج من الدرجة الثالثة (رسم 10)	محرج من الدرجة الثانية (رسم 10)	2025/11/08	التشريعات	يلتزم امتحان الكفاءة المهنية في وجة الموظفين المتأقرين على 6 سنوات بشأنها في حدود 14 % من عدد الموظفين المتأقرين لتدرو النظامية	المناسب المتأري بشأنها

لغرض من يههم الأمر تنظيم طلب المشاركة في الامتحان المشار إليه أعلاه قبل 2025/11/04
و هو الأمر الأول تطوأت المشاركة و تقدم الطلبات بصفة شخصية إلى مكتب الضبط في اسم السيد رئيس جماعة السعدات مشفوعة بما يليه توفر المرحم
على شروط إجتهار المديارة و كل طلب و رد بعد الأول المتكرو بعذر ملغي

N°6263 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
CAIDAT BENI OUARAIN EL GHARBA
COMMUNE DE SMIA
DIRECTION DES SERVICES
BUREAU TECHNIQUE ET MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 03/2025

Le 20/10/2025 à 11 H, Il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune de Smia l'Ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE AU NIVEAU DES ZONES HAUTES DU DOUAR KDIAT RELEVANT DE LA COMMUNE SMIA, (PROVINCE DE TAZA).

• Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

• Le Cautionnement Provisoire est fixé à la somme de Dix huit Mille six cent dirhams DH (18.600,00 dirhams).

* L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 930.000,00 dhs (Neuf cent Trente Mille Dirhams) TTC.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises fournis par le ministère de l'équipement et de l'eau comportant :

SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES	CLASSE MINIMALE
C	CI	4

- • Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 du Décret N°2-22-431.

- • En application de l'article 6 de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jourmada 1 1443 (14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent seulement par voie électronique via le portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

- • Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

- • Le maître d'ouvrage prévoit Une visite des lieux dans les conditions prévues au i) du paragraphe 1 du I) du II) de l'article 23 du présent décret. et ce Le 13/10/2025 à 11 H

N°6270 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CERCLE AIT DAOU'D
CAIDAT DE BIZDAD
COMMUNE EZZAOUITE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIE
SUR OFFRES DES PRIX N° 08/2025

Réservé aux très petites, aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions des coopératives et aux auto-entrepreneurs

Le : **10 Octobre 2025 à 11h**, il sera procédé dans les bureaux du siège communal de la commune EZZAOUITE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offre de prix, pour : **ACHAT ET POSE DES CONDUITES D'EAU POTABLE**

Conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics et l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires,

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de (Mille dirhams) **1000,00 dhs**
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **(53.760,00dhs) Cinquante Trois Mille Sept Cent Soixante Dirhams (TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.

N°6272 /PA



Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres de prix
N° 22/ 2025

Le 16 Octobre 2025 à 14 h, Il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, N°22/ 2025 ayant pour objet:

«INFOGERANCE APPLICATIVE DU SYSTEME D'INFORMATION DU MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION -DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE - LOT UNIQUE».

Le dossier d'appel d'offres sur offres de prix doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de:

799 996,80 DHS TTC (SEPT CENTS QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE NEUF CENTS QUATRE-VINGT SIEZE DHS ET QUATRE-VINGT CENTIMES TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **15 000,00 Dhs (QUINZE MILLE DIRHAMS).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31,32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N°6271 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION DE L'ORIENTAL
AGENCE REGIONALE D'EXECUTION
DES PROJETS DE L'ORIENTAL



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
وكالة جهة الشرق
مجلس جهة الشرق
الوكالة الجهوية لتنفيذ المشاريع لجهة الشرق

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS

Il sera procédé, au siège de l'AREP de l'Oriental Sis au Boulevard Derfoufi N°34 (Ex Siège Banque Populaire) -Oujda, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix désignés ci-après :

Appel d'offres N°	Objet	Caution provisoire (DH) TTC	Estimation de l'Administration (EN DH TTC)	Date et Heure de l'ouverture des plis	Pièces justificatives à fournir
24/2025/AREPO National	TRAVAUX DE REHABILITATION ET CONSTRUCTION DU SOUK HERDOMADAIRE DE MAJATARKA RELEVANT DE LA PROVINCE DE FIGIG.	150 000,00	9 820 142,40	17/10/2025 À 10h00	L'article 5.6 et 9 du règlement de consultation
25/2025/AREPO National	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION DU SOUK TALSINT PROVINCE DE FIGIG	90 000,00	5 990 700,00	17/10/2025 À 11h00	L'article 5.6 et 9 du règlement de consultation

✓ Conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°1692-23 du 4 HJJA 1444 (23 JUIN 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics :

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 du décret n°2-22-431 du 15 Chlabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

- Les entreprises doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification comme suit :

APPEL D'OFFRES N°	SECTEUR	QUALIFICATIONS	CLASSE
24/2025/AREPO	A	A2	3
25/2025/AREPO	A	A2	3

N°6269 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
CHU IBN ROCHD-CASABLANCA

AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DES PRIX N° 058/2025/CHUIRC

ACHAT DES IMPRIMES TECHNIQUES POUR LES FORMATIONS RELEVANT DU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD DE CASABLANCA

Le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd de Casablanca informe le public que :

- Des modifications seront introduites dans le dossier d'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°058/2025/CHUIRC relatif à « l'achat des imprimés techniques pour les formations relevant du centre hospitalo-universitaire Ibn Rochd de Casablanca »

- La date d'ouverture des plis prévue le **30 Septembre 2025 à 09 h 15min** est reportée au **14 Octobre 2025 à 09 h 15 min.**

N° 6268/PA

Sport

Ligue des champions de la CAF

Bonne entrée en matière de l'ASFAR et de la RSB



L'ASFAR a bien entamé sa campagne africaine en battant les Gambiens du Real de Banjul par 2 buts à 0, dimanche au stade Olympique de Rabat, en match aller du premier tour préliminaire de la Ligue des champions de la CAF.

Youssef El Fahli a ouvert le score pour les Militaires à la 28e minute de jeu,

avant qu'Ebrima Jatta ne creuse l'écart en inscrivant un but contre son camp (90+4e).

Le Match retour est prévu samedi prochain au même stade.

L'autre représentant du Maroc en Ligue des champions de la CAF, la Renaissance de Berkane, est revenu de Lomé avec un précieux nul (1-1) devant les To-

golais de l'ASC Kara.

Après une première mi-temps bien négociée, les Oranges ont été surpris à la 47ème minute par Amoudane Ouro Ayeva qui a réussi à inscrire l'unique but de l'ASCK, sur une reprise de la tête suite à un corner.

Pour revenir au score, l'entraîneur des Oranges, Mouine Chaabani, a procédé à la 61e au premier changement avec l'entrée d'Oussama Mellioui à la place de Mohamed El Mourabit. Un changement qui a apporté ses fruits. L'inévitable Mellioui parvient à égaliser à la 77ème minute.

Lors du match retour, les Oranges sont ainsi appelés à mettre à profit leur expérience cumulée en Coupe de la CAF pour assurer la qualification afin d'entamer du bon pied leur nouveau rêve en Ligue des champions.

Fort d'un riche effectif composé d'une armada de joueurs confirmés et talentueux, le club de l'Oriental nourrit l'espoir de franchir ce cap dans la compétition reine après trois sacres en Coupe de la CAF, et, partant, confirmer sa stature sur la scène footballistique continentale.

En cas de qualification, la RSB affrontera au 2e tour le vainqueur du duel entre les Béninois de Dadjé et le club champion de Libye.

Par ailleurs, l'Olympic de Safi s'est imposé sur la pelouse du club nigérien de

l'ASN Nigelec par 1 but à 0, en match aller du premier tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), vendredi à Niamey.

Le but de la victoire du club mesfioui a été inscrit par Moussa Kone au temps additionnel.

Le match retour aura lieu le 26 octobre. En cas de qualification, l'OCS affrontera le vainqueur du match entre le Stade tunisien et le club mauritanien de SNIM.

Il convient de rappeler en dernier lieu que le second représentant du football national en Coupe de la Confédération, le Wydad de Casablanca, a été exempté de ce premier tour préliminaire.

U20 féminine

L'équipe nationale féminine des moins de 20 ans (U20) s'est inclinée face à son homologue ivoirienne sur le score de 3 buts à 1, dimanche au stade Felix Houphouët Boigny d'Abidjan, en match aller du 2e tour des éliminatoires (Zone Afrique) de la Coupe du monde de la catégorie.

L'unique réalisation du Onze national a été signée Hajar Belkhir à la 57ème minute de jeu.

Le match retour opposera les deux équipes dimanche prochain (19h00) au stade Olympique de Rabat.

Botola Pro D1

Une seconde manche conforme à la logique

L'e COD Meknès s'est imposé à domicile sur le FUS de Rabat par 2 buts à 0, samedi en match de la deuxième journée de la Botola Pro D1 de football.

Laarbi Naji (52e) et Achraf Hmaidou (90+7e) ont inscrit les buts de la victoire des Mekkassis, qui ont dû jouer à dix dès la 14e minute, après l'expulsion d'Oussama Daoui et ont raté l'occasion d'ouvrir le score en première mi-temps, après le penalty raté par Ahmed Dghoughi (44e).

Dans l'autre match disputé samedi, le Maghreb de Fès a eu raison en déplacement du Hassania d'Agadir par 2 buts à 0.

Les Jaune et Noir ont plié la partie aux 5e et 8e minutes, respectivement par les biais d'Achraf Harmach et Adam Brika.

Quant à l'Union de Touarga, qui recevait à Khémisset, elle a fait match nul devant l'Olympique de Dcheira, un but partout (1-1).

Les locaux ont ouvert le score par les biais de Younes Dahmani, alors qu'Ayoub Benaddi a égalisé pour les visiteurs en transformant un penalty (63e).

Cette rencontre a connu l'expulsion de trois joueurs, deux de l'UTS, à savoir Dantonilson Gomes Tavares (39e) et Ahmed El Khalej (45+7e) et un de l'Olympique Dcheira, en l'occurrence Brahim Azmil (16e).

Enfin, la Renaissance de Zemamra a été accrochée par le Difaâ d'El Jadida (0-0).

Résultats

IRT-OCS : 1-1
KACM-RSB : 1-2
Raja-ASFAR : 0-0
USYM-WAC : 1-1
HUSA-MAS : 0-2
CODM-FUS : 2-0
RCAZ-DHJ : 0-0
UTS-OD : 1-1

Début à Kigali des Championnats du monde de cyclisme avec la participation du Maroc

L'es Championnats du monde de cyclisme sur route 2025 ont débuté, dimanche à Kigali, au Rwanda, avec la participation de 1.394 cyclistes issus de plus de 100 pays, dont le Maroc.

Cette édition, qui se tient jusqu'au 28 courant pour la première fois sur le sol africain, comprend des courses contre-la-montre et des épreuves individuelles sur route, ouvertes aux catégories seniors, espoirs, juniors et féminine, sur des itinéraires particulièrement exigeants, s'étendant sur des circuits sinueux reliant le centre de Kigali à ses reliefs montagneux.

Le Maroc est représenté par Driss Alouani, champion national U23 (espoirs), Marouane Kharbouchi, champion du Maroc juniors, et Yassine Mhah, vice-

champion du Maroc juniors.

Le programme des Marocains a vu l'entrée en lice de Driss Alouani, lundi 22 septembre, lors du contre-la-montre individuel U23, suivi de Marouane Kharbouchi, engagé mardi 23 septembre dans l'épreuve contre-la-montre juniors.

Kharbouchi et Mhah doivent participer le 26 septembre à l'épreuve individuelle générale (juniors), alors que Driss Alouani sera engagé dans le concours individuel général des espoirs.

Ce championnat constitue une opportunité pour renforcer la présence du cyclisme marocain sur la scène continentale et internationale, tout en permettant aux champions marocains de se mesurer aux plus grands talents mondiaux de ce sport.

Le président de la FIFA visite le Grand stade de Tanger



Le président de la Fédération internationale de football (FIFA), Gianni Infantino, a visité le Grand stade de Tanger afin de suivre l'état d'avancement des travaux en cours, qui sont "sur le point d'être achevés dans un délai record", a indiqué samedi la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

Au cours de cette visite, effectuée par M. Infantino aux côtés de Fouzi Lekjaa, président de la FRMF et Younes Tazi, Wali de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, les responsables du chantier ont présenté toutes les explications concernant les rénovations réalisées dans le stade, menées par une main-d'œuvre marocaine ainsi que des experts et des entreprises nationales, affirme la FRMF sur son site web.

Ce travail a suscité l'admiration de M. Infantino, qui a félicité le Maroc, sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed

VI, pour cette infrastructure footballistique renforçant la position du Royaume sur la scène footballistique internationale, notamment à travers l'organisation de grands événements sportifs, en particulier la Coupe d'Afrique des Nations 2025 et la Coupe du Monde 2030 aux côtés du Portugal et de l'Espagne.

C'est "un exemple de ce qu'est devenu le Maroc, un grand pays de football, mais aussi un pays qui est projeté vers l'avenir, un pays de la Coupe du Monde de la FIFA en 2030, mais aussi un pays, et on le voit dans ce stade, qui est vraiment décidé à faire des choses incroyables pour son peuple et pour le monde entier", a indiqué M. Infantino dans une déclaration publiée sur la chaîne YouTube de la FRMF.

"Il est absolument magnifique. Je félicite tous ceux qui, sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi, ont fait un travail absolu-

ment exceptionnel (...) c'est un vrai bijou, cela va devenir le symbole de Tanger", a affirmé le président de la FIFA.

Par ailleurs, le président de la FIFA a effectué, vendredi, une visite de travail au siège de la FIFA Afrique à Rabat.

A cette occasion, M. Infantino a visité l'atelier du parcours de formation de la FIFA pour les formatrices d'entraîneuses, tenu au Complexe Mohammed VI de football, indique un communiqué de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

Par la suite, le dirigeant de la FIFA a tenu des réunions portant sur les moyens de développer le football sur le continent africain, avec les présidents des fédérations du Sénégal, du Soudan du Sud, du Rwanda, du Gabon et de la Tunisie, précise la même source.

Dans une vidéo publiée sur le site officiel de la FRMF, M. Infantino a mis l'accent sur l'importance du séminaire pour les éducatrices du football féminin en Afrique organisé au Complexe Mohammed VI de football, assurant que le Maroc, un « grand pays de football et d'accueil », dispose de toutes les infrastructures pour contribuer au développement du ballon rond africain.

Le président de la FIFA s'est réjoui de tenir des réunions avec plusieurs présidents de fédérations africaines axées sur les moyens à même de développer davantage le football africain et consacrer sa place sur la scène internationale et ce, en perspective de l'organisation par le Maroc de la Coupe du monde féminine U17, de la CAN 2025 et du Mondial 2030 avec l'Espagne et le Portugal.

«Je suis heureux d'être au Maroc, au siège de la FIFA Afrique pour des journées intenses et très productives », a-t-il conclu.

Tournoi FIFA de futsal à Buenos Aires

L'EN s'incline face à l'Argentine sur fond de polémiques arbitrales

La sélection marocaine de futsal s'est inclinée, dimanche, face à l'Argentine (2-0), lors de son deuxième et dernier match du tournoi de la FIFA organisé à Buenos Aires, au terme d'une rencontre marquée par des décisions arbitrales vivement contestées par le staff technique marocain.

Dans une salle comble, avec 8.000 supporters argentins acquis à la cause de l'Albiceleste et une poignée de Marocains, les Lions de l'Atlas ont déployé une grande technicité, multipliant les phases défensives organisées et tentant de surprendre leurs adversaires par des contres rapides.

Leur contrôle du ballon a été incontestable et ils sont parvenus à menacer par moments le gardien de but argentin.

La rencontre a connu des phases de grande tension avec la multiplication des erreurs d'arbitrage au détriment des poulains de Hicham Dguig, dont les protestations répétées lui ont coûté un carton rouge et une expulsion du terrain.

Le premier but des Argentins a été marqué à un moment de grande tension entre les joueurs, à cause de décisions contestées des arbitres (les cinq arbitres sont argentins).

Malgré un pressing constant et quelques occasions franches, les Lions de l'Atlas n'ont pas réussi à revenir au score.

En seconde période, le deuxième but argentin a été inscrit sur penalty après que la sélection marocaine a cumulé cinq fautes.

Selon le sélectionneur marocain, les erreurs d'arbitrage répétées ont clairement pesé sur le déroulement du match et brisé l'élan de son équipe.

Cette défaite du Maroc intervient au lendemain d'une victoire convaincante contre le Chili (5-3).

Au terme de cette rencontre, l'Argentine a été sacrée championne de ce tournoi tripartite avec deux victoires contre le Chili et le Maroc.

Étape de Tétouan du Morocco Royal Tour de saut d'obstacles

Abdeslam Bennani Smires remporte le GP Coupe du Monde, Prix SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan

Le cavalier marocain Abdeslam Bennani Smires a remporté, dimanche à la carrière "Hípica" à Tétouan, le Grand Prix Coupe du Monde, Prix Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan (4*), dans le cadre de la première étape de la 14^e édition du Morocco Royal Tour (MRT) de saut d'obstacles.

Abdeslam Bennani Smires, champion du Maroc en titre, montant le cheval "Mister d'Eclipse", s'est adjugé le Grand Prix Coupe du Monde, Prix SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, lors de cette étape de la compétition, organisée par la Fondation Morocco Royal Tour, sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, en s'imposant après un barrage décisif qu'il a bouclé sans faute en 46 sec 90/100è.

La deuxième place est revenue au cavalier saoudien Abdulrahman Alrajhi, mon-

tant "Heartbeat W", après un barrage qu'il a également achevé sans faute en 50 sec 05/100è, alors que l'Ukrainienne Anastasia Bondarieva, montant "Calder", a complété le podium (50 sec 86/100è).

Au terme de cette grande manifestation sportive, le président de la Fédération Royale marocaine des sports équestres (FRMSE), Moulay Abdellah Alaoui, a remis les prix et les médailles aux vainqueurs dans les différentes catégories, en présence notamment du Général de Division Abdelaziz Chater, Commandant la Garde Royale, du Wali de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et d'autres personnalités.

Dans une déclaration à la presse, Abdeslam Bennani Smires a exprimé sa joie d'avoir remporté le Grand Prix de l'étape de Tétouan du Morocco Royal Tour de saut d'obstacles, expliquant que la compétition

a été intense grâce à la participation de cavaliers de renom, tels que l'Italien Emanuele Gaudiano, classé parmi les 50 meilleurs cavaliers mondiaux, le champion marocain Abdelkebir Ouaddar, et d'autres cavaliers européens connus.

"C'est un sentiment exceptionnel de remporter cette compétition internationale avec la participation de cavaliers de classe mondiale", a-t-il confié, ajoutant qu'il s'agit de sa première victoire dans une compétition de ce niveau.

"J'espère poursuivre sur cette lancée lors des deux prochaines étapes du Morocco Royal Tour, notamment la Coupe des Nations prévue à Rabat, où chaque équipe participera avec quatre cavaliers", a-t-il poursuivi, relevant que cette victoire est, pour lui, excellente, tant sur le plan personnel que collectif, car elle réaffirme la déter-

mination de l'équipe à obtenir un bon résultat lors de la prochaine Coupe des Nations.

La première étape de la 14^e édition du Morocco Royal Tour (MRT) de saut d'obstacles, qui s'est déroulée du 18 au 21 septembre, a accueilli des cavaliers de renom représentant plus de 15 pays, avec la participation d'environ 200 chevaux et plus de 100 cavaliers du Maroc, d'Europe, d'Amérique du Sud, du Moyen-Orient et d'Afrique.

Cette étape a vu la participation, pour la première fois, de cavaliers d'Argentine et de Bahreïn, aux côtés de pays traditionnellement bien représentés, tels que le Brésil, l'Égypte, l'Italie, la France, la Pologne, le Portugal, la Belgique, les Pays-Bas, la Norvège, le Royaume-Uni, l'Irlande, l'Ukraine, l'Espagne, la Suisse et l'Arabie Saoudite.

Mayo College, l'école des Maharajas devenue le creuset de l'élite indienne

Franchir le portail du prestigieux Mayo College, à Ajmer, dans l'État du Rajasthan, dans le nord-ouest de l'Inde, c'est plonger dans 150 ans d'une histoire qui a vu les fils de l'élite d'aujourd'hui remplacer ceux des maharajas.

"J'ai un immense respect pour cet héritage mais je souhaite que notre établissement soit tourné vers l'avenir et adapté à un monde en pleine mutation", souligne Saurav Sinha, son principal.

L'école, qui fête cette année son 150^{ème} anniversaire, a alors été créée par le vice-roi pour faciliter les bonnes relations entre les dirigeants locaux indiens et le colonisateur britannique.

Réplique des meilleurs pensionnats anglais, elle a vite été désignée comme l'Eton de l'Orient.

Il existe une dizaine d'écoles aussi prestigieuses à travers le pays le plus peuplé de la planète, qui compte près d'1,5 million d'établissements scolaires, pour beaucoup sous-équipés.

Les descendants de maharajas ne sont plus qu'une poignée sur les 850 élèves, âgés de 9 à 18 ans, de Mayo College.

Fils de ministres, de grands patrons, de diplomates ou de hauts-grades de l'armée sont désormais légion.

Y entrer est réservé aux plus fortunés. Pas moins de 10.000 euros de frais de scolarité chaque année, une fortune dans un pays où le produit intérieur brut par habitant est de 2.000 euros par an.

A la tête d'une société d'événementiel à Jodhpur, au Rajasthan, Abhishek Singh Tak n'a pourtant pas hésité.

"C'était une évidence pour moi d'envoyer mes deux fils étudier ici" car "il préparaient tout", explique cet ancien élève de Mayo.

- Veiller la curiosité -

Depuis le majestueux bâtiment principal, construit avec le même marbre que celui du célèbre Taj Mahal, il assure que l'école lui a "tout apporté".

Ses deux fils, Nirbhay, 10 ans, et Viren, 17 ans, considèrent ce cocon luxueux, où ils résident neuf mois par an, comme leur maison.

Le plus jeune rêve d'Oxford, au Royaume-Uni, l'aîné de l'université de New Delhi ou de Sciences-Po en France, en espérant devenir diplomate.

Si la discipline militaire qui a fait sa réputation reste de rigueur, l'accent est mis sur le bien-être et le développement de la confiance des élèves.

Avec ses 76 hectares, ses arbres majes-



tueux et ses pelouses étonnamment vertes dans cet État désertique, le cadre est idyllique. Les écoliers, levés à 06h00 et couchés à 21h30 ont toutefois peu de répit.

"Nous sommes tellement occupés que je n'ai pas le temps de penser à ma famille", s'amuse Arrin, 11 ans, suscitant le rire complice de ses camarades.

Un an après avoir quitté Bombay pour rejoindre le Mayo, il semble épanoui au milieu de ses congénères. "Ce qui me manque le plus, c'est la cuisine", affirme-t-il, droit comme un i, les mains dans le dos comme exigé.

Rajesh Soni, directeur du primaire, reconnaît que l'éloignement familial rend souvent les débuts plus difficiles pour les plus jeunes. Alors pour faciliter leur adaptation, des psychologues ont été recrutés et l'équipe éducative féminisée.

"La priorité est d'en faire un endroit où règne le bonheur pour qu'ils puissent tout explorer et s'accomplir", dit-il.

- "Autonomie" -

"Mon fils est scolarisé ici depuis plus d'un an. Il a acquis une énorme confiance en lui et est devenu très indépendant et autonome", se félicite Daakshi Bhide, 38 ans, professeure d'anglais.

Avant le début des cours, les élèves, en majorité de confession hindoue, se réunissent dans leur uniforme impeccable bleu marine sur chemise blanche, pour réciter des prières et évoquer l'actualité.

Puis, c'est l'heure des cours, en anglais, de sciences, langues étrangères, littérature ou relations internationales, savoir-vivre, art et musique.

L'après-midi, sport obligatoire, à choisir parmi une vingtaine de disciplines: du polo au golf, en passant par le tir ou le tennis. Depuis quelques années, le foot a détrôné le cricket, roi en Inde.

Les installations sont d'un luxe inouï - piscine olympique, golf de neuf trous, écuries avec une soixantaine de chevaux.

C'est pour devenir footballeur professionnel, qu'Arrin, fils d'un médecin et d'un homme d'affaires, a rejoint Mayo.

Mais l'immense majorité des élèves envisagent plutôt des études à l'université pour la haute fonction publique ou les affaires.

Si un bon tiers des inscrits songe étudier à l'étranger, la plupart veulent rester en Inde, à l'image d'Advaya Sidharth Bhatia, 17 ans, qui rêve de fonder sa société pour "un jour, aider son pays".

Recette

Sole au four aux herbes fines



Ingrédients :

400 g de tomates bien mûres coupées en quartiers (coupées en deux si on utilise des petites tomates)
4 gousses d'ail émincées
2 c-à-soupe Huile d'olive
2 c-à-soupe Jus de citron frais
2 c-à-soupe Basilic frais émincé
1 branche de thym frais
Sel
Poivre
Fleur de sel aux épices grillées
4 filets de sole

Préparation :

Préchauffer le four à 220 C (425 F)
Mélanger les 6 premiers in-

grédients dans un grand plat allant au four. Assaisonner de sel et de poivre.

Étaler en une couche uniforme. Entre-temps, assaisonner le poisson avec la fleur de sel aux épices grillées, le sel et le poivre.

Cuire pendant 5-7 minutes environ.

Disposer le poisson en une seule couche sur le mélange de tomates.

Cuire à découvert durant 10 minutes environ ou jusqu'à ce que le poisson se détache facilement.

Servir chaud accompagné de riz et légumes.

Les prévisions de production d'énergies fossiles incompatibles avec les objectifs climatiques

Les pays producteurs d'énergies fossiles du monde entier prévoient d'augmenter toujours plus leurs extractions ces prochaines années, à des niveaux radicalement incompatibles avec les objectifs climatiques internationaux, selon un rapport publié lundi par plusieurs instituts de référence.

"Les gouvernements, au total, prévoient de produire beaucoup plus d'énergies fossiles que ce qui serait cohérent avec une limitation du réchauffement mondial entre 1,5°C et 2°C", a souligné devant des journalistes Derik Broekhoff, de l'Institut de l'environnement de Stockholm (SEI), coauteur de cette étude.

"Les pays prévoient désormais une production de ces énergies encore plus élevée qu'il y a deux ans", lors de sa dernière édition, souligne-t-il, pointant du doigt la "déconnexion entre les ambitions climatiques et ce que les pays prévoient réellement de faire".

La production de charbon, pétrole et gaz prévue à l'horizon 2030 représente ainsi plus du double (120% de plus) du volume qui permettrait de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C, la limite la plus ambitieuse de l'accord de Paris, selon les calculs du SEI.

Pour respecter la limite haute de l'accord de 2015, fixée à 2°C, la production d'énergies fossiles prévue est 77% trop élevée, selon ce rapport rédigé avec l'Institut international du développement durable (IISD) et l'Institut Climate Analytics.

L'écart entre ces trajectoires de production et des volumes compatibles avec les ambitions climatiques internationales s'est encore creusé depuis la dernière édition de cette étude en 2023.

Entre-temps, la Chine a anticipé un déclin moins rapide de son charbon, et le gaz, notamment sous sa forme liquéfiée (GNL), a connu un fort regain d'intérêt.

Les auteurs appellent les pays, qui doivent présenter leurs feuilles de routes climatiques avant la COP30 en novembre au Brésil, à "inverser" la tendance.

Lors de la COP28 de Dubaï en 2023, le monde s'était pourtant engagé à opérer une "transition" vers "une sortie des combustibles fossiles". L'utilisation massive du charbon, du pétrole et du gaz fossile est la première cause du réchauffement climatique d'origine humaine.

Parmi les 20 plus gros pays producteurs étudiés (Arabie saoudite, États-Unis, Chine, Brésil...), 17 prévoient d'augmenter la production d'au moins une énergie fossile d'ici 2030. Onze d'entre eux ont même augmenté leurs perspectives d'extraction par rapport à ce qu'ils prévoyaient en 2023.

